



**Terres
Touloises**
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES



2019

rapport d'activités



sommaire



CS 40 325 Écrouves
54 201 Toul Cedex
T - 03 83 43 23 76
contact@terrestouloises.com
www.terrestouloises.com

La loi n° 99-586 du 12 juillet 1999, relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, a introduit la présentation d'un rapport annuel d'activité, transmis par le Président de l'EPCI à chaque commune membre.

Le présent rapport est rédigé conformément à l'article L.5211 -39 du Code Général des Collectivités Territoriales. Il complète la synthèse des comptes administratifs et retrace l'activité de la collectivité.

Il doit faire l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal, en séance publique, au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'EPCI sont entendus.

Le Président de l'EPCI peut s'exprimer à sa demande devant le Conseil Municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

Préambule

Lexique

Économie & aménagement

- Renforcer l'armature économique
- Aménager le territoire

Environnement

- Assainissement
- Eau potable
- Déchets ménagers
- Énergie
- Rivières et zones humides
- Éducation à l'environnement et à l'éco-citoyenneté

Services publics

- Centre aquatique Ovive
- Petite enfance
- Solidarités : aires d'accueil, ST2I, formations, coopération décentralisée, soutien au milieu associatif
- Mobilité
- Communication

Ressources

- Ressources humaines
- Finances

3

4

5

14

31

46

Couverture : zone d'activités du parc de Haye

Conception & réalisation graphique : service communication
Impression Imprimerie Moderne, imprimeur labellisé imprim'vert
(charte pour la réduction de l'impact environnemental, la traçabilité et le traitement des déchets)
Papier certifié PEFC (garantie d'une gestion durable des ressources forestières).



préambule

Fabrice CHARTREUX
Président de la CC2T
Maire de Domgermain



Les années se suivent et ne se ressemblent pas mais, pour la communauté de communes Terres Toloises, qui regroupe 41 communes et rassemble près de 46 000 habitants, elles ont en commun 3 axes forts : conforter et améliorer l'attractivité du territoire, proposer des services publics de qualité et adaptés aux besoins des habitants et mettre la protection de l'environnement au cœur de nos actions.

2019 ne fait pas exception, dans tous les domaines de compétences et d'intervention de la CC2T.

Qu'il s'agisse des politiques d'aménagement et de commercialisation menées sur les zones d'activités du territoire - et notamment les travaux préparatoires et les démarches menées en vue de la reprise du parc de Haye - de la poursuite des travaux d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal et d'Habitat (PLUiH), des nombreuses opérations engagées

et poursuivies en matière environnementale (programme d'assainissement collectif, lutte contre les pollutions diffuses, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, préparation du transfert de la compétence eau, politique incitative de réduction des déchets, lancement du plan climat air-énergie territorial...), et des améliorations constantes apportées aux différents services publics pilotés par la communauté (mobilité et transports collectifs, centre aquatique Ovide, crèches intercommunales, service technique et d'insertion professionnelle, aires d'accueil des gens du voyage...), tous les efforts des élus et des services de la communauté de communes sont tournés vers le développement harmonieux de notre territoire et sa capacité à trouver des réponses aux besoins qui lui sont propres.

En 2019, la communauté de communes Terres Toloises a ainsi pu mener des projets d'envergure et porter une ambition forte pour le territoire, tout en ayant à cœur d'avancer main dans la main avec les communes et de privilégier ce lien de proximité qui concourt à la réussite, à la cohésion et à l'identité de notre territoire.

lexique

ABF	Architectes des bâtiments de France
AERM	Agence de l'eau Rhin-Meuse
AMI	Appel à manifestation d'intérêt
ANAH	Agence nationale de l'habitat
BBC	Bâtiment basse consommation
CA	Chiffre d'affaires
CAF	Caisse d'allocations familiales
CARDEC	Contrat animation relais déchets économie circulaire
CCAS	Centre communal d'action sociale
CCBPAM	Communauté de communes du bassin de Pont-à-Mousson
CC2T	Communauté de communes Terres Toulaises
CC2H	Communauté de communes de Hazelle en Haye
CDSP	Commission de délégation de service public
CD 54	Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle
CEE	Certificat d'économie d'énergie
CEN	Conservatoire des espaces naturels
CRE	Commission de régulation de l'énergie
CTE	Contrat de transition énergétique
DEIT	Démarche d'écologie industrielle et territoriale
DREAL	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
DSP	Délégation de service public
D3E	Déchets d'équipements électriques et électroniques
EH	Équivalent-habitant
ELAN	(loi) Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique
EnR	Énergie renouvelable
EPCI	Établissement public de coopération intercommunale
EPFL	Établissement public foncier de Lorraine
EPTB	Établissement public territorial de bassin
ESS	Économie sociale et solidaire
FISAC	Fond d'intervention en faveur des services, de l'artisanat et du commerce
GES	Gaz à effet de serre
GNV	Gaz naturel véhicules
HT	Hors taxes
INRA	Institut national de la recherche agronomique
IP	Internet protocol
LCDC	La Clé des champs
OM	Ordures ménagères
OMH	Office métropolitain de l'habitat
ONF	Office national des forêts
OPAH RU	Opération programmée d'amélioration de l'habitat renouvellement urbain
OPH	Office public de l'habitat
PADD	Projet d'aménagement et de développement durable
PAV	Point d'apport volontaire
PCAET	Plan climat air énergie territorial
PDA	Périmètre délimité des abords
PDLHIND	Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne et non-décent
PLP	Programme local de prévention des déchets
PLU	Plan local d'urbanisme
PLUiH	Plan local d'urbanisme intercommunal et de l'habitat
PLH	Plan local de l'habitat
RAMPE	Relais assistant(e)s maternel(le)s parents enfants
SAGE	Schéma d'aménagement et de gestion des eaux
SDIS	Service départemental d'incendie et de secours
SEDD	Semaine européenne du développement durable
SERD	Semaine européenne de la réduction des déchets
SIE	Syndicat intercommunal des eaux
SIG	Système d'information géographique
SMGT	Syndicat mixte du Grand Toulouais
SNBC	Stratégie nationale bas carbone
SRADDET	Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires
SST	Sauveteur secouriste du travail
STAT	Syndicat des Transports de l'Agglomération Toulouaise Service technique intercommunal et d'insertion
ST2I	Transport à la demande
TAD	Union sportive de Toul
UST	Union sportive de Toul
ZAC	Zone d'activités commerciales
ZIA	Zone industrielle et artisanale

économie & aménagement

-
- renforcer l'armature économique
 - aménager le territoire

renforcer l'armature économique

Pôle commercial Jeanne d'Arc

L'accessibilité et la circulation en question

Une étude de faisabilité a été lancée concernant l'accessibilité et la circulation sur l'ensemble du secteur Jeanne d'Arc (pôle commercial et emprise de l'ancien hôpital). Le bureau d'études spécialisé Iris Conseil a été recruté à cet effet.

Le projet entend améliorer et fluidifier la circulation sur l'ensemble du site tout en sécurisant accès et cheminements doux et des dessertes de transports en commun. À la clé : le renforcement de l'attractivité commerciale du pôle et de son périmètre de chalandise, ainsi que la recherche de fluidité de fonctionnement de l'ensemble du secteur.

Évolutions des enseignes :

- ouverture des enseignes "Car-Glass" et "Marie Blachère"
- déménagement de "Bureau Vallée" dans un nouveau local
- fermeture de "La Fruitière" et de "JYSK"



Juin : le déjeuner ensoleillé des locataires de la pépinière.



Site de l'ancien hôpital Jeanne d'Arc

• L'EPFL, acquéreur du site pour le compte de la CC2T, a finalisé la démolition des bâtiments, fin 2019, permettant désormais à la CC2T de travailler à la commercialisation des terrains.

Espace du Génie

Un quartier toujours en développement

Quartier aux multiples fonctions, cette zone accueille à la fois habitat pavillonnaire et activités tertiaires. En 2019, deux promesses de vente ont été signées : l'une avec "Les Constructeurs du Bois", dans le cadre de la réalisation d'une résidence seniors, et l'autre avec "Screen Soft", société spécialisée dans l'affichage dynamique.

En parallèle, la signature d'une promesse de bail avec le groupement SIPEnR pour la création d'un parc photovoltaïque sur le polygone, lui fait revêtir une nouvelle casquette orientée vers les énergies vertes.

La pépinière du Génie, victime de son succès, a, quant à elle, fait l'objet d'une extension. Neuf nouveaux bureaux à louer ont ainsi été aménagés pour être proposés à des entrepreneurs et à des créateurs d'entreprises. Les sociétés CIFC (Charpentes industrielles de Franche-Comté) et ECOHAL (spécialisée dans les cuisines collectives pour professionnels) s'y sont déjà installées. Comme en 2018, la communauté de communes a proposé à l'ensemble des locataires un moment de convivialité autour d'un déjeuner ensoleillé.

ZAC Croix Saint-Nicolas

Poursuite de la commercialisation de parcelles

Créée par la commune de Gondreville en 1989, la zone d'activités Croix de Saint-Nicolas (16,5 ha) est reprise par l'intercommunalité en 2003 avec une gestion confiée à un concessionnaire, la SOLOREM. Une vingtaine d'entreprises y est installée.

En 2019, la société H&Coles a fait l'acquisition d'un terrain de 3 000 m² pour l'installation d'une station de lavage. Parallèlement, des discussions ont été engagées avec un prospect pour un projet de maison médicale sur un terrain en façade de la rue de la Bergerie.



La station de lavage installée par la société H&Co en 2019.

Zone logistique Sud Lorraine

Des installations en vue

Créée en 1992 et transférée à la CC2T en 2018 par le département de Meurthe-et-Moselle, cette zone, située sur les communes de Gondreville et de Fontenoy-sur-Moselle, s'étend sur 123 ha, dont 60 ha restent à commercialiser. Cinq entreprises y sont implantées, représentant 400 emplois.

En 2019, deux compromis de vente ont été signés pour 42 ha. SOLOREM, qui aménage ce site pour le compte de la CC2T, a attribué des marchés de travaux pour la finalisation des réseaux et voirie. Par ailleurs, une étude sur le flux des poids lourds a été lancée (retours attendus début 2020). Enfin, des discussions sont en cours avec deux prospects pour des projets d'installation sur les deux derniers terrains encore disponibles.

Pôle industriel Toul Europe

Nouvelles acquisitions foncières

L'EPFL a procédé à l'achat des terrains à l'arrière de la rue de l'escadrille des cigognes et le site de l'ancien centre équestre pour le compte de la CC2T. A l'automne, la ferme du Patis des agneaux a été démolie. D'autres terrains de la SCI du Loup, situés rue des États-Unis, ont été achetés en décembre 2019.



K-immo, un bâtiment passif, véritable vitrine en matière de construction écologique, en construction en 2019 sur l'espace K.

Espace K

- Poursuite de la création de cellules artisanales dans le bâtiment 150 : vente à la société SPM et installation du Crossfit
 - Dépôt de plusieurs permis de construire pour des parcelles à l'arrière
 - Vente de la dernière partie de la halle industrielle à la société SCI Actinvest (Norematt)
 - Démolition puis début de la reconstruction du bâtiment sinistré d'Envie 2e Lorraine
 - Construction d'un nouveau bâtiment en bois à faible consommation énergétique.
- Il s'agit du bâtiment de la SCI Charline 3 - K-immo.



L'entreprise Distritec, installée sur la zone d'activités du parc de Haye en 2019.

ZA parc de Haye

Une belle dynamique

Après 48 ans de gestion par l'ONF, l'État a souhaité se déssaisir de cette ancienne base de l'OTAN, d'une superficie de 121 ha, sur laquelle sont implantées environ 60 entreprises (1 500 emplois). Cette dernière a fait l'objet d'un rachat par l'EPFL en septembre 2016 en vue d'une revente à la CC2T en 2020.

En 2019, de nombreuses rencontres avec les services de l'État ont permis de poursuivre la connaissance de la zone.

Grâce au travail de prospection mené par les services de la CC2T et l'équipe projet constituée autour de l'EPFL, neuf entreprises ont fait le choix d'y acheter un terrain (pour un montant global de 7,6 millions d'€) : Distritec, Quil, Centravet ... Fin 2019, plusieurs nouvelles ventes sont en cours de préparation pour 2020.

Une consultation a été lancée pour recruter un aménageur (choix début 2020).

Actualités diverses

- Arrivée du nouveau directeur de l'ADTL et de la MDE, Charly Lalo, suite au départ d'Arnaud Apostolo
- Remplacement de Pierre-Emmanuel Mattes de l'ADTL par Emilie Dulac
- Noviant-aux-Prés : extension du réseau d'éclairage public et démolition de l'ancien transformateur
- Reprise du site de l'Île Verte : compromis signé pour le rachat du site par une société toulousaine, démolition d'une partie du site programmée pour 2020

soutien aux activités commerciales

EN BREF

- L'association des commerçants du pôle Jeanne d'Arc devient "Shopping Dommartin", avec pour présidente Aurélie Wagner, dirigeante de la société "Toul SPA et bien-être".
- Diana Vélasquez est recrutée fin 2019 par la CCI 54, en remplacement de Xavier Marotel, en tant que manager de centre-ville et territoire (poursuite des missions mutualisées à 50 / 50 entre la ville de Toul et la CC2T).



Diana Vélasquez, chargée de mission commerce

- Le dispositif FISAC (Fond d'Intervention en faveur des Services, de l'Artisanat et du Commerce) est arrivé à son terme en décembre 2019. Toute l'enveloppe a été consommée soit 84 projets pour un montant total de subvention de 296 000 € (État, CC2T, région Grand Est) sur la période 2017 - 2019.



Boulangerie Bouteille après rénovation
(quartier Saint-Evre à Toul)

aménager le territoire

urbanisme

• PLUiH (Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat) :

Les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) ont été débattues au cours des conseils municipaux des communes membres et lors du conseil communautaire du 28 février 2019.

5 orientations :

1. Une terre préservée et à préserver
Le fil vert, support durable du cadre de vie du territoire
2. Une terre d'accueil, d'ambitions et d'identités
Organiser le développement en tenant compte des diversités
3. Une terre attractive et solidaire à promouvoir
Réussir la transition écologique de l'économie
4. Une terre de connexion et de mobilités durables
Connecter populations, équipements et services
5. Une terre de nature
Assurer la préservation des espaces naturels, images emblématiques du territoire



13/03 réunion du comité de pilotage PLUiH sur la territorialisation de l'offre de logement

• PLUiH suite

- Élaboration du zonage pour chaque commune et spatialisation de l'objectif de production logements dans les zones U et AU selon l'armature territoriale définie dans le PADD
 - > 5 comités de pilotage, + de 50 réunions communales, 1 permanence dédiée
- Écriture du règlement en co-construction avec les communes
 - > 5 comités de pilotage, 12 groupes de travail par secteur
- Accueil d'un stagiaire de l'INRA : Vincent Mirault pour un travail sur l'intégration paysagère des bâtiments agricoles dans le cadre de l'élaboration du PLUiH

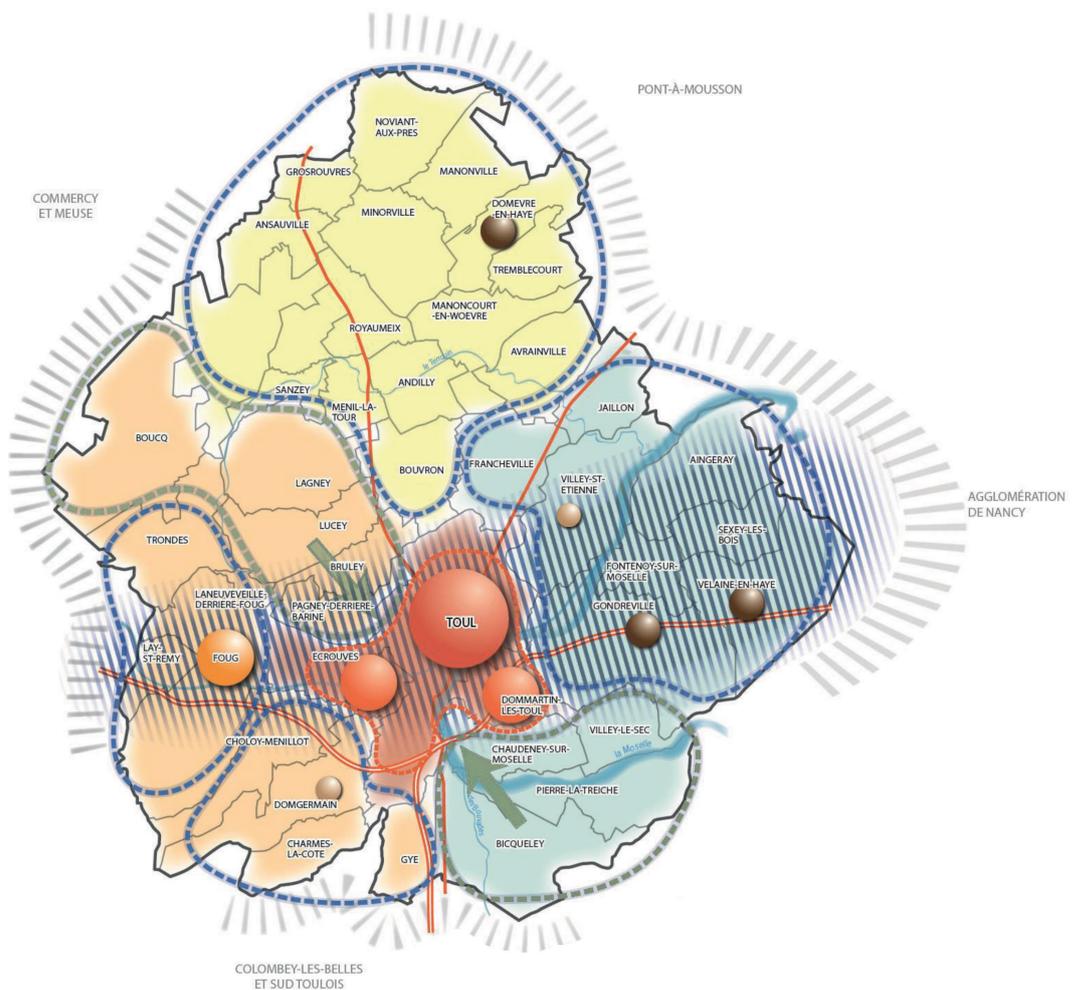
LEGENDE

Structure urbaine

- Ville centre
- Communes périurbaines
- Bourg centre
- Pôles de proximité
- Pôles relais
- Cœur d'agglomération
- Axe des dynamiques
- Bassin de vie multipolarisé (intérieur/extérieur)
- Bassin de proximité (polarisé par l'agglomération toulousaine)

Grandes entités paysagères

- Plaine de la Woëvre et Plateau de Haye
- Côtes de Toul
- Boucles de la Moselle
- Cœur urbain
- Voies de communication structurantes
- Influences et perméabilités avec les territoires voisins



• Périmètre Délimité des Abords (PDA)

Accompagnement des communes concernées par un monument historique et des services de l'UDAP (Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine) pour la définition de périmètre délimité des abords. Un PDA offre la possibilité de recentrer l'action des ABF dans des secteurs présentant un réel intérêt architectural et patrimonial et permet de se substituer au périmètre de protection de 500 m autour des monuments classés. Ces PDA seront approuvés conjointement au PLUiH.

• PLU communaux

Poursuite des procédures de planification communales :

- > Poursuite de l'élaboration du PLU de Bruley, du PLU Villey-le-Sec et des déclarations de projet n°1 et n°2 emportant mise en compatibilité du PLU de Toul
- > Approbation des PLU de Francheville, de Méné-la-Tour et de Gye
- > Approbation de la modification simplifiée n°1 du PLU de Toul

• Étude centre bourg

Finalisation de l'étude centre-bourg de Foug en partenariat avec l'EPFL

• Programme Local de l'Habitat (PLH)

• Présentation du bilan " final" (au terme des six premières années d'existence) au comité régional de l'habitat et de l'hébergement, prévue en février 2020. Le prochain PLH sera directement intégré au PLUiH en cours d'élaboration.

• 4 juillet 2019 : tenue du comité de pilotage annuel PLH et 3^e conférence intercommunale sur le logement. Lors de ces instances, la CC2T a présenté les enjeux et grandes orientations du futur programme d'orientations et d'actions qui sera intégré au PLUiH. La question du logement social a également fait l'objet d'échanges avec le projet de plan partenarial de gestion de la demande ainsi que le document d'orientation et d'actions.



• Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

• Signature d'un avenant à la convention ANAH
> Ajout de 50 dossiers supplémentaires en énergie pour les propriétaires occupants. Majoration de l'aide forfaitaire de la CC2T qui passe de 1 000 à 1 100 € sur cette thématique.

• 4 ans déjà !
> 118 logements subventionnés
> 58 % des dossiers concernent des travaux d'amélioration énergétique
> 272 200 € réservés pour les ménages (par la CC2T et le CR)
> 1 888 556,29 € HT de travaux générés dont + 47 % réalisés par des entreprises de la CC2T et 52 % réalisés par des entreprises du Pays Terres de Lorraine

• Animations
> Balades thermiques, en lien avec l'Espace Info Énergie, à Gondreville (30 janvier) et à Écrouves (13 novembre). Ces actions ont mobilisé plus d'une dizaine d'habitants par édition.
> Stand au forum des seniors à l'Arsenal de Toul (27 septembre). Objectif : sensibiliser et informer les personnes âgées des aménagements possibles afin d'adapter leur logement à une perte d'autonomie et mobiliser les subventions.
> Voyage d'études autour du logement senior à destination des élus de la CC2T et de la CC Moselle & Madon (26 septembre).



Voyage d'études à Lagny sur le logement senior pour les élus des CC de Moselle & Madon et des Terres Toulousaises.

• Logement social : une compétence de plus en plus opérationnelle

• Création de la société de coordination Habitat Lorrain

La loi ELAN du 23 novembre 2018, portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique, engage une réforme profonde du logement social via le regroupement obligatoire des bailleurs sociaux gérant moins de 12 000 logements. Dans ce contexte, les OPH de Lunéville à Baccarat, l'OMh du Grand Nancy, Toul Habitat, et la SA d'HLM Toit Vosgien ont engagé une réflexion en vue de constituer une société de coordination, avec le soutien de leurs collectivités de rattachement dont la CC2T.

Tout en préservant l'autonomie de chacun, cette nouvelle entité comptant près de 15 000 logements, entend développer des synergies pour plus d'efficacité tout en préservant valeurs et engagements auprès des territoires et des habitants.

La CC2T assistera aux assemblées générales d'Habitat Lorrain et sera représentée au conseil de surveillance par le vice-président dédié, en tant que représentant permanent.

• Des garanties d'emprunt apportées par la CC2T

Dans le cadre de la compétence de politique du logement et du cadre de vie, la CC2T peut accorder sa garantie pour le financement de logements sociaux.

Ainsi la CC2T a-t-elle apporté sa caution à 100 % sur un prêt d'un montant de 900 000 € au bénéfice de Toul Habitat destiné à financer l'opération d'acquisition et d'amélioration de neuf logements situés rues François Badot et Albert Denis à Toul.

Le bailleur social a également sollicité la CC2T afin d'obtenir sa caution à 100 % sur un prêt d'un montant maximum de 2 500 000 € destiné à financer l'opération de construction de son nouveau siège social.



Le nouveau siège de Toul Habitat, à Toul.



• Dispositif "Cœur de ville" à Toul

• Signature d'une convention avec Action Logement
La ville de Toul est lauréate du programme national "Cœur de ville" répondant à la double ambition d'améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes et de conforter le rôle de moteur de développement du territoire (logement, commerce, urbanisme, culture ...).

Dans le cadre du volet immobilier de ce programme d'envergure, une convention opérationnelle a été signée entre Action Logement, la ville de Toul et la CC2T pour une durée de 4 ans.

• OPAH RU par la Ville de Toul

Le conseil communautaire a voté l'attribution de subventions à la ville de Toul pour mener à bien son nouveau dispositif d'OPAH-RU sur le centre ancien (2019-2024). La CC2T participera donc à hauteur de 10 000 € maximum par an pour le suivi-animation de l'opération et apportera une enveloppe annuelle de 35 000 € pour les subventions aux ménages. Cet appui durera les cinq années du dispositif.

• Appel à projet logement communal

Afin de favoriser l'accès et/ou le maintien de personnes à mobilité réduite et/ou âgées en perte d'autonomie dans les logements communaux, la CC2T a voté une aide complémentaire forfaitaire de 2 000 € dans le cadre de travaux d'adaptation (adaptation salle de bain, mise en place de domotique...).

• Partenariat sur le « mal logement »

Subvention annuelle de 1 000 € attribuée par la CC2T à l'association "Si Toit Lien" qui conseille et informe les ménages souffrant de mal-logement.

À la demande de l'occupant ou des partenaires du PDLHIND, l'association réalise également des diagnostics techniques de l'état du bâti et du respect des normes de décence du logement. Enfin, elle accompagne les familles pour l'obtention de travaux de mises aux normes du logement (par voie amiable ou contentieuse si besoin) et mène des accompagnements locatifs d'urgence (relogement auprès des bailleurs sociaux, apports de mobiliers ...).



L'appart-info, espace pédagogique sur l'habitat et la consommation durable, intégré à la résidence intergénérationnelle de Toul.

• Participation au projet d'appart-info

Au sein de la nouvelle résidence intergénérationnelle située au centre de Toul, a été intégré un espace pédagogique intitulé « appart' info », lieu d'informations et d'échanges sur l'habitat et la consommation durables. Ce nouvel outil a été réfléchi à partir des constats repérés et partagés par l'ensemble des partenaires impliqués dont la ville de Toul et son CCAS, le CD 54, la CAF et la CC2T.

Terres Toulaises, dans le cadre de ses politiques en matière de gestion et de réduction des déchets et de sa compétence habitat, participe au développement de la structure et à la mise en place de manifestations, d'animations ponctuelles et d'actions de sensibilisation sur les thématiques liées :

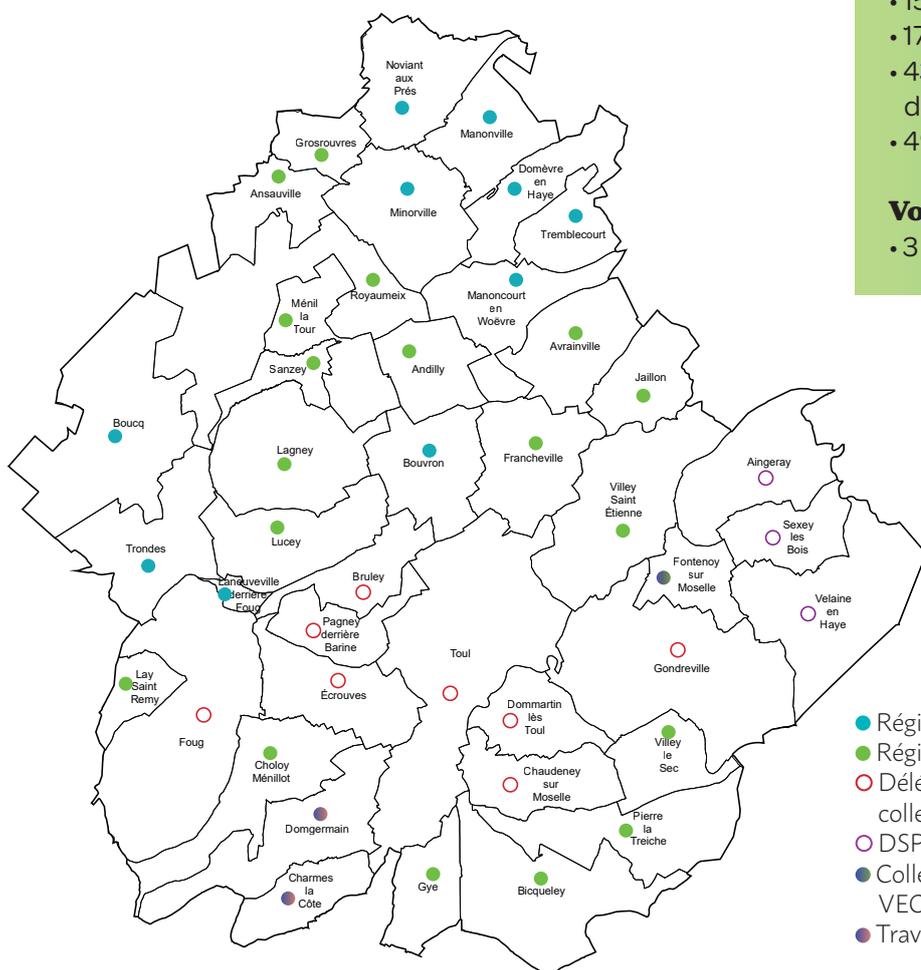
- au tri et au recyclage, à l'éco-consommation, au compostage et à la promotion de la démarche "zéro déchet" ;
- à l'accompagnement de publics cibles dans leurs problématiques liées au logement (ex. information/formation/sensibilisation de locataires/propriétaires à revenus modestes et très modestes, personnes âgées en perte de motricité ...).



environnement

- assainissement
- eau potable
- déchets
- énergies
- rivières et zones humides
- éducation à l'environnement
et écocitoyenneté

assainissement



Service / équipements

- 15 000 abonnés
- 17 stations d'épuration
- 43 218 équivalent habitants de capacité de dépollution
- 494 km de réseau

Volumes traités

- 3 361 416 m³

- Régie - collecte sans traitement des eaux usées
- Régie - collecte et traitement des eaux usées
- Délégation de service public (DSP) - VEOLIA - collecte et traitement des eaux usées
- DSP - SUEZ - collecte et traitement des eaux usées
- Collecte en régie - transfert et traitement en DSP VEOLIA (idem Gondreville)
- Travaux en cours

• **Lancement de la procédure de recrutement d'un prestataire de service pour l'exploitation des grosses stations d'épuration du territoire** (Aingeray, Gondreville et Toul)

• **Finalisation des études d'assainissement de Trondes**

• **Installation, en fin d'année, d'une supervision pour les sites télégérés**

• **Prise en charge des systèmes d'assainissement nouvellement intégrés**

• **Achèvement des travaux d'assainissement sur les communes de Charmes-la-Côte et de Domgermain "village"**

• **Renforcement du service, en vue de l'élargissement de la régie en 2020**

Arnaud Crunchant a été officiellement nommé responsable de l'ensemble du service assainissement et remplacé à son poste de responsable d'exploitation par Denis Gaudel, recruté en cours d'année. En septembre, deux postes d'agents d'exploitation ont été créés pour permettre au service d'assurer la charge de travail supplémentaire liée à ce nouveau mode de gestion.

eaux usées

Collecte

• 146 km de réseaux gérés en régie

1 622 m de curage, dont 475 m en préventif
+ 806 m de réseau inspectés par caméra
Depuis 2012, ce sont respectivement 43,85 % et 41,30 %
du réseau qui ont été curés et inspectés.

• 348 km de réseaux gérés en délégation de service public (DSP)

301 km délégués à Véolia :

> DSP communes rurales : 10 504 m de curage dont 10 365 m en préventif + 228 m de réseau inspectés par caméra, soit 117 % du réseau total curés et 88,4 % inspectés depuis 2010.

> DSP Gondreville : 3 615 m de curage dont 3 615 m en préventif + 2 930 m de réseau inspectés par caméra, soit 66% du réseau total curés et 10 % inspectés depuis 2015.

47 km confiés à Suez :

> 1 699 m de curage dont 1 699 m en préventif et 0 m de réseau inspecté par caméra, soit 20,42% du réseau total curés et 0 % inspecté depuis 2015.

• 63 branchements neufs

Traitement

• 19 communes gérées en régie pour l'assainissement collectif sur 13 stations d'épuration et pour l'ensemble des 41 communes adhérentes pour l'assainissement non-collectif.

• 11 communes gérées en DSP

9 par Véolia + 2 par Suez

Tarifs

La moyenne des augmentations entre 2018 / 2019 est de 9,26 % sur l'ensemble des communes.

Les tarifs 2019 tiennent compte de l'évolution indiciaire du contrat de DSP (environ 3,37%) et d'une augmentation des tarifs prévue dans le programme pluriannuel d'investissement visant à assainir l'ensemble des communes à l'horizon 2023, soit + 5 % sur le tarif "collectés et traités" et + 15% sur le tarif "collectés et à assainir".

À cela s'ajoutent les tarifs des communes de l'ex-CC2H où des tarifs spécifiques ont été votés après concertation avec les communes concernées.

assainissement non collectif

Création ou réhabilitation d'installations

- Contrôle de conception et d'implantation
31 dossiers instruits
- Contrôle de réalisation
8 visites de chantier

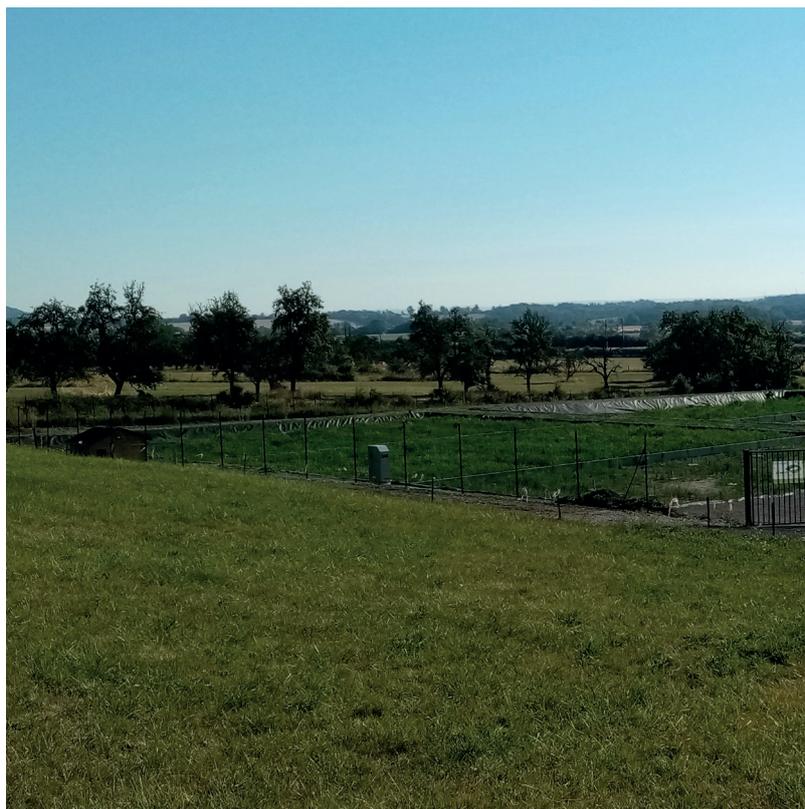
Gestion d'installations existantes

- Contrôle d'installations existantes
479 installations à contrôler
49 visites réalisées dont 34,69 % sont conformes à la réglementation

Indicateurs de performance

- Nombre d'habitants desservis par le service
834 habitants
- Indice de mise en œuvre
90/140
- Taux de conformité des dispositifs
24,81%

La station d'épuration de Charmes-la-Côte-Domgermain, achevée.



assainissement collectif

Réalisations 2019

- CHARMES-LA-CÔTE et DOMGERMAIN Village 2018-2020 : travaux de mise en conformité des systèmes d'assainissement et création d'une station intercommunale – 1 375 EH (Équivalent habitant)
- CHAUDENEY-SUR-MOSELLE : 3 réparations ponctuelles rue de Moselly
- ÉCROUVES : renouvellement du réseau rue de l'Hôtel de Ville et RD 400 – 29 branchements
- GONDREVILLE : renouvellement du réseau de l'im-passe du hâteau des Princes + renouvellement des 28 boîtes de branchements par des boîtes siphonnées
- PAGNEY-DERRIÈRE-BARINE : renouvellement du réseau d'eau pluviale rue du Ruisseau
- TOUL : renouvellement du réseau et branchements rue du Pont de Bois – 23 branchements
- TOUL : renouvellement de réseau rues d'Inglemur et Pierre Hardie - 12 branchements
- TOUL : 3 réparations ponctuelles rue du Champ de Foire
- CC2T : mise en place d'une supervision et passage à l'IP de l'ensemble des sites télégrés

Indicateurs de performance

- Habitants desservis par un réseau
DSP : 32 772 habitants | Régie : 12 310 habitants
- Autorisations de déversement
CC2T : 212
- Boues d'épuration (matières sèches)
DSP : 462,4 t | Régie : 0,23 t
- Prix TTC du service pour 120 m³
DSP : 1,922 € TTC | Régie : 1,922 € TTC
- Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité
DSP Toulouise : 0 € | DSP Gondreville : 0 € | DSP Aingeray : 1 955,82 €
Régie : 0 €
- Taux d'impayés
DSP Toulouise : 0,97% | DSP Gondreville : 0,29% | DSP Aingeray : 22,20%
Régie : 3,57 % (à noter que la facturation est émise en fin d'année)
- Taux de desserte par des réseaux
DSP : 95% | Régie : 78 %
- Taux de débordement chez les usagers
DSP Toulouise : 0,04°/00 | DSP Gondreville : 0,35°/00 | DSP Aingeray : NC
Régie : 0 °/00
- Taux de réclamations
DSP Toulouise : 0,23°/00 | DSP Gondreville : 0,0°/00 | DSP Aingeray : NC
Régie : 0,09 °/00
Attention : en régie les réclamations orales sont comptabilisées alors que seuls les courriers le sont en DSP.
- Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux
DSP Toulouise : 25 | DSP Gondreville : 30 | DSP Aingeray : 72 | Régie : 30
- Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau
DSP Toulouise : 12,67 u/100 km DSP Gondreville : 10,15 u/100 km |
DSP Aingeray : 0 u/100 km | Régie : 3,4 u/100 km
- Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte
CC2T : 0,79%
- Durée d'extinction de la dette de la collectivité
3,8 années
- Taux de boues évacuées selon des filières conformes
DSP : 100 % | Régie : 100 %
- Conformité des performances des équipements d'épuration
DSP Toulouise : 100 % | DSP Gondreville : 100 % | DSP Aingeray : 100 %
Régie : 88 %
- Indice de connaissance des rejets au milieu naturel
DSP : 60/120 | Régie : 40/120



lutte contre les pollutions diffuses

L'agence de l'eau Rhin-Meuse a souhaité impulser une démarche de lutte contre les pollutions dispersées sur le territoire Terres Toulaises, territoire jugé prioritaire au regard des mesures réalisées et de l'état des masses d'eau.

Suite à l'étude et à la priorisation des activités impactantes en 2017, et à une première phase de diagnostics de terrain et de mise en conformité en 2018, l'opération collective suit son cours sur le territoire Terres Toulaises, pour les métiers prioritaires (automobile, transport, bouche et peinture) et a été lancée auprès des métiers cibles (services techniques, imprimeries, supermarchés, centres de détention, métiers du déchet).

- 317 prédiagnostics réalisés depuis 2017
- 91 autorisations de déversement délivrées en 2019 (212 en vigueur au total)
- 18 entreprises mises en conformité
- une dizaine d'entreprises accompagnées (demande de subvention à l'AERM)

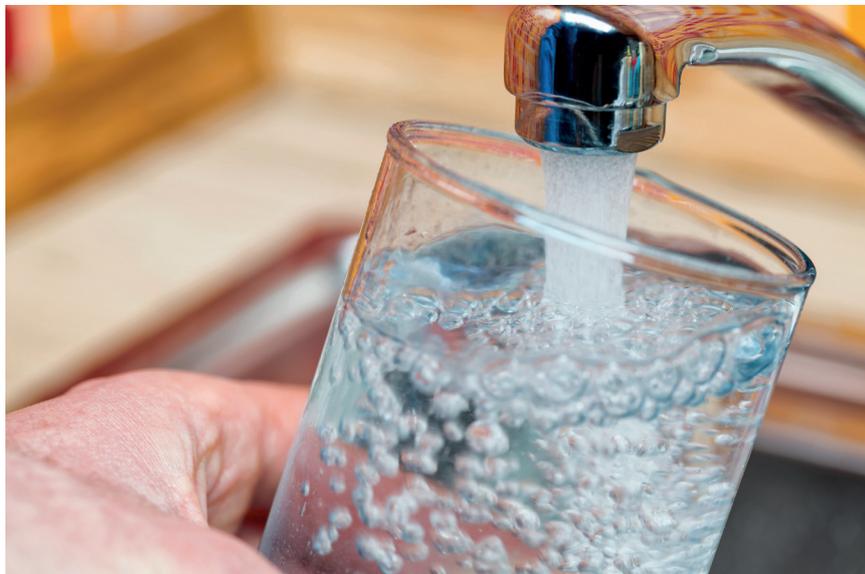
Cette opération collective a fait l'objet d'un rapport annuel d'activité remis à l'agence de l'eau Rhin-Meuse. Les objectifs sont à la fois la mise en conformité des activités impactantes sur la ressource en eau (via l'amélioration des équipements et des pratiques) et la mise en place des autorisations de déversement. L'opération collective a vocation à durer trois ans (2018-2020). Une prolongation d'un an de cette opération est envisagée pour 2021 (sous réserve d'un accord de l'agence de l'eau Rhin-Meuse).



Débourbeur séparateur à hydrocarbures - aire de lavage STGP (Gye)

eau potable

vers une nouvelle compétence



Voté en décembre 2018, le transfert de la compétence eau potable à la CC2T, déjà compétente en matière d'assainissement, a fait l'objet d'un travail préparatoire conséquent en 2019 pour être opérationnel au 1^{er} janvier 2020.

Arrivée du SIE Coeur Toulois dans les murs de la CC2T

L'équipe composée de Mickaël Rémy, de Ludovic Escal et de Mélanie Grandgirard s'est installée au siège des Terres Touloises en avril 2019.

L'étude de transfert d'Artélia

Lancée en 2018, l'étude de transfert menée par le cabinet Artelia a notamment permis d'établir un inventaire et un diagnostic des réseaux du territoire, d'étudier les enjeux économiques de cette prise de compétence et de proposer les modes de gestion les plus appropriés. Avec l'assistance de l'équipe du syndicat Coeur Toulois, la restitution de l'étude a permis aux élus de se positionner dans le cadre d'un vote par commune. Une majorité favorable a acté la prise de compétence par la CC2T au 1^{er} janvier 2020.

Un mode de gestion en régie

Avec l'appui de Collectivités Conseils, une seconde étude a été lancée afin d'affiner le mode de gestion en régie, recommandant le recours à une prestation de service pour assister les services communaux en matière d'eau potable et d'assainissement. La société Saur a ainsi été retenue pour la gestion des installations de production et de distribution d'eau potable sur les communes de Toul, de Dommartin-lès-Toul, de Pagny-derrière-Barine, de Chaudeney-sur-Moselle et de Gondreville. Les autres communes (à l'exception de celles toujours liées à un syndicat des eaux) seront entièrement gérées par la CC2T. Une convention de mutualisation a été signée avec les communes rurales : élus et services techniques communaux deviennent ainsi de précieux relais concernant l'installation et le relevé des compteurs. Un échange de bons procédés permettant d'éviter une augmentation du prix de l'eau. La Saur interviendra également en matière d'assainissement pour l'exploitation des stations d'épuration de Toul, d'Aingeray et de Gondreville et pour la gestion des postes de refoulement en amont.

Réorganisation et recrutements

En interne, les services se sont réorganisés en prévision de cette prise de compétence. Un service des abonnés de l'eau et de l'assainissement a été créé avec le recrutement d'un responsable, Antoine Florentin, et d'une chargée des relations usagers, Audrey Bonne. Rémi Crunchant, responsable d'exploitation et réseau eau potable a intégré la collectivité en octobre 2019. À la dissolution du syndicat Coeur Toulois au 31 décembre 2019, l'équipe rejoindra les effectifs de la CC2T. Stéphane Boeglin, responsable du pôle environnement, devient directeur de la régie eau dont la gestion est assurée par un conseil d'exploitation composé de 14 élus et présidé par Laurent Guyot.

Sécuriser l'approvisionnement en eau, un enjeu capital

Les élus communaux ont fait le choix d'une gestion en direct de l'eau potable et de l'assainissement afin de garantir un service de proximité de qualité, mais pas seulement. Les épisodes répétés de sécheresse fragilisent nos ressources en eau. En période estivale, plusieurs communes se retrouvent à la limite de la rupture d'alimentation. La reprise de la compétence eau potable à l'échelle intercommunale doit permettre de prévenir ces phénomènes et d'y apporter des réponses solidaires rapides. La situation sur le territoire nécessite la réalisation d'une étude approfondie et la mise en œuvre de travaux conséquents, ne pouvant être assumés à l'échelle d'une seule commune.

déchets

Recrutement d'une responsable de service

Suite un départ d'un agent du service vers une autre collectivité, en mars 2019, la CC2T a recruté une responsable de service, Sophie Mirski, chargée de la gestion d'équipe et des déchèteries. Une embauche permettant de répondre aux besoins du territoire, des habitants et de poursuivre la professionnalisation du service.

Appel à projet avec l'éco-organisme CITEO pour l'extension des consignes de tri des emballages ménagers

La CC2T a candidaté au printemps 2019 à l'appel à projet permettant d'étendre les consignes de tri à tous les emballages ménagers : tous les emballages plastiques tels que les pots, barquettes et films plastiques et les petits emballages en métal (couvercles, capsules, films aluminium). Ces nouvelles consignes ont l'avantage de rendre le tri plus simple pour les habitants et de capter davantage d'emballages destinés au recyclage.

En juillet 2019, la CC2T est retenue pour un lancement de ces nouvelles consignes de tri au 1^{er} janvier 2020. L'année 2019 a été consacrée à la préparation des outils de communication, du calendrier de mise en œuvre (communication auprès des mairies, bailleurs, agences immobilières, communication en porte-à-porte sur les communes urbaines...) et du renforcement en conteneurs des points de tri fréquentés.

Nouveaux marchés mutualisés

Un nouveau marché de gestion du bas de quai des déchèteries a démarré au 1^{er} juillet 2019. D'autres ont également vu le jour concernant la fourniture de sacs de tri, de composteurs et la prestation de lavage des PAV.

La nouvelle plateforme de déchets verts de Bois-de-Haye.



Habitants

- 45 000 habitants
- 850 professionnels et administrations

Installations de collecte

- 2 déchèteries
- 3 plateformes d'accueil des déchets verts
- 368 conteneurs aériens
- 295 conteneurs (semi) enterrés
- 16 169 bacs pucés

Collecte

- 70 812 km parcourus / ordures ménagères
- 52 554 km effectués / emballages recyclables
- 19 976 km parcourus / verre

Tonnages traités

- 7 154 t d'ordures ménagères résiduelles
- 394 t de refus de tri
- 2 082 t de déchets de déchèterie (tout venant)

Tonnages valorisés

- 4 438 t / recyclables
- 5 977 t / déchèterie



Sophie Mirski est la nouvelle responsable du pôle déchets depuis mars 2019.

Mise en service de la barrière d'accès à la déchèterie communautaire de Fontenoy - Gondreville

Pour faire suite à la mise aux normes de la déchèterie communautaire, une barrière d'accès avec contrôle a été installée. Son but : assurer le contrôle et l'accès aux seuls particuliers de la CC2T, réguler la circulation sur le site, dégager du temps aux agents pour l'accueil et l'accompagnement des usagers vers plus de tri dans une recherche de maîtrise des tonnages et des coûts.

Déploiement des « déchèteries vertes »

Deux plateformes de déchets verts ont vu le jour sur le territoire : à Bois-de-Haye (Velaine), en lieu et place de la plateforme existante, et à Biqueuley, route de Gye. Un projet est envisagé sur Pierre-la-Treiche pour transformer la plateforme existante en 2020. En 2019, la CC2T compte 3 déchèteries vertes et 10 plateformes de déchets verts.

Reprise en régie des résolutions de pannes des contrôles d'accès de PAV ordures ménagères

Suite à la fermeture de l'agence du fournisseur de PAV en juin 2019 (agence de Toul), la CC2T a été contrainte de reprendre en régie la résolution des pannes liées aux contrôles d'accès des PAV d'ordures ménagères. La CC2T est confrontée à des problèmes de livraison des pièces détachées des PAV.

Convention de participation aux frais de gestion de collecte des dépôts illicites des communes : une participation accrue de la CC2T auprès des communes

L'enveloppe de 70 890 €, allouée en 2018 par la CC2T à ses communes membres, au titre de la participation aux frais de collecte des dépôts illicites de déchets, a été revalorisée à 100 000 € en 2019. Les critères d'attribution sont fonction du nombre d'habitants, de PAV, de conteneurs de tri présents sur la commune et de bennes vertes déployées. Ces critères doivent inciter les communes à se doter en points tri suffisants. Par ailleurs, les communes sont invitées à communiquer à la CC2T les taux de remplissage des conteneurs, les éventuelles dégradations, problèmes de collecte...

Séparation du papier par apport volontaire sur le secteur en sacs jaunes

Sur ce secteur, le papier, déjà séparé en déchèterie, représentait environ 50 % du poids de recyclables collectés en mélange avec les emballages recyclables dans le sac jaune.

En complément des conteneurs déjà présents, 24 conteneurs supplémentaires ont été déployés dès décembre 2018 sur les 8 communes concernées : Aingeray, Avrainville, Bois-de-Haye, Fontenoy-sur-Moselle, Francheville, Gondreville, Jaillon et Villey-saint-Étienne. Les avantages : une collecte moins coûteuse avec un papier directement recyclé sans passer sur la chaîne de tri, une collecte des sacs jaunes plus qualitative (visualisation plus facile des erreurs de tri = sac non-ramassé ; préservation de la santé des agents car les sacs sont moins lourds).

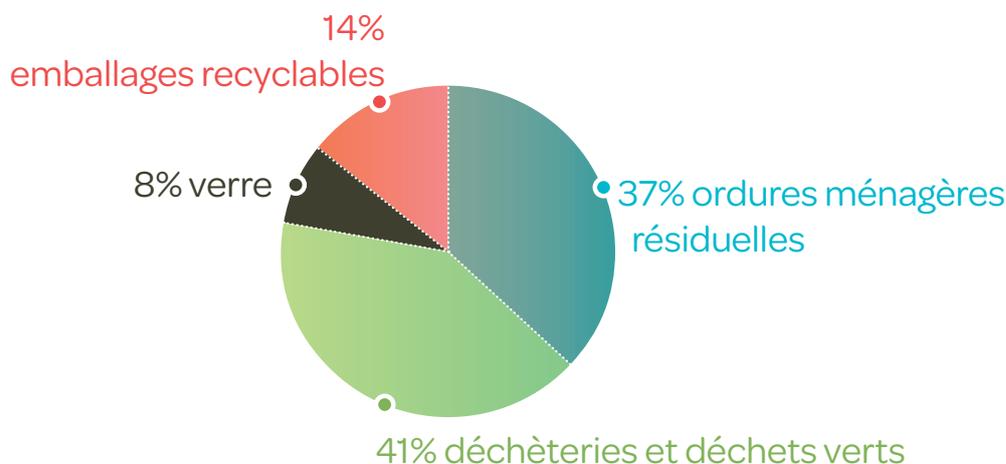
Tournées de collecte et relevés GPS des points tri et des composteurs collectifs

La CC2T alimente le Système d'Information Géographique (SIG) du pays Terres de Lorraine afin de disposer des informations cartographiées de ses services.

Les conteneurs dédiés au papier, déployés sur le secteur en sacs jaunes.



Répartition des flux collectés en 2019



ordures ménagères résiduelles

- **7 154 t d'ordures ménagères résiduelles collectées** (hors refus de tri) soit 159 kg/hab./an (161kg en 2018)
- 5 516 t en bacs pucés + 1 543 t en apport volontaire + 30 t aire d'accueil
- 65 t de dépôts sauvages ramassées
- **284 561 levées de bacs**, soit 18 sorties de bacs/an
à noter : - 346 t collectées / 2018, soit - 4,10%

collecte sélective ~ tri

- **4 438 t** d'emballages recyclables collectées (refus de tri compris), soit 99 kg/hab./an
- 1 621 t de verre, soit 36,02kg/hab./an
- 2 817 t de recyclables, soit 62,61 kg/hab./an
- 393 t de refus de tri (423 t en 2018)
- 8,76 kg/hab./an, soit - 6,86% / 2018

déchets verts

- **2 975 t traitées** (-17,11%/2018)
- nouvelles plateformes : Bicqueley : 45 t | Bois-de-Haye : 386 t

déchèteries

- **58 852 passages**
- 14 992 pour Fontenoy-Gondreville / 43 860 pour Toul
- **8 063 t** de déchets collectées, soit 171 kg/hab./an
- 5 977 t valorisables
- 1 987 t non-valorisables (enfouissement ou incinération)
- 99 t de déchets toxiques
- à noter : - 5,50% de tonnages / 2018, soit 218 t

encombrants

- 14 collectes pour 135 adresses
- 13,71 t de mobilier
- 4,12 t de D3E

textiles / chaussures

- 225,16 t de textiles triées soit 5 kg/hab./an

cartons des professionnels

- 80 t collectées
- 2 973 km parcourus pour la collecte

prévention des déchets

Le Programme Local de Prévention des déchets (PLP) débuté en 2018 est accompagné du Contrat Animation Relais Déchets Economie Circulaire (CARDEC) déployé sur 3 ans.

Ces différents programmes ont pour objectif de développer auprès de tous les publics possibles - ménages, associations, administrations, collectivités, entreprises - les thématiques relevant, d'une part de la prévention des déchets telles que l'éco-consommation dont le développement des couches lavables, le réemploi, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la généralisation du compostage, l'instauration de la tarification incitative, la promotion de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans le cadre de l'économie circulaire ... et d'autre part de la gestion des déchets avec leur valorisation, l'innovation dans les collectes séparatives ou encore un travail autour des déchèteries professionnelles.

Quelques actions phares de 2019

RENCONTRE

Moins jeter pour vivre mieux

AVEC **BÉA JOHNSON**

17 novembre 2019
à GONDREVILLE

9h30
Stands d'informations : zéro déchet, production locale, réemploi, revalorisation, économie industrielle territoriale, éco-tourisme

11h
Rencontre avec Béa Johnson, suivie d'une séance de démonstration

Salle des sports, rue du Gué à GONDREVILLE
Entrée libre

Partenaires : Mairie de Gondreville, Terrès Toulloises, L'Atout VRAC, etc.

• Sensibilisation au "zéro déchet"

Depuis 2017, la CC2T propose plusieurs fois par an des ateliers dédiés au "zéro déchet" à destination des habitants. Ces derniers y découvrent les alternatives pour réduire leur production de déchets et mieux consommer.

Au vu de l'enthousiasme généré en 2019, 10 ateliers ont été menés en partenariat avec des mairies, centres socioculturels ou MJC dans le cadre notamment de la SEDD (semaine européenne du développement durable) et de la SERD (semaine européenne de la réduction des déchets). Plus de 100 personnes se sont déplacées. Ces ateliers ont également été proposés aux scolaires et profité à plus de 200 collégiens et lycéens.

Point d'orgue de cette thématique, la venue de Béa Johnson, porte-parole médiatique du zéro déchet, dimanche 17 novembre, pour une matinée de rencontre et d'échanges. Un évènement qui a rassemblé près de 300 personnes.

• Réduction des déchets fermentescibles : le compostage collectif

Deux nouveaux sites de compostage partagé ont vu le jour à Toul en 2019 : l'un au niveau de la résidence intergénérationnelle et l'autre au niveau du bâtiment hébergeant l'association GEM (Groupes d'entraide Mutuelle). Six immeubles sont à présent équipés en composteurs partagés sur Toul et alentours, des implantations réalisées pour la plupart dans le cadre du partenariat avec Toul Habitat. L'objectif est d'implanter une quinzaine de nouveaux sites par an afin d'offrir à tous la possibilité de réduire ses déchets fermentescibles dans sa poubelle ordures ménagères.

Sites de compostage partagé implantés au 31 décembre 2019

- en pied d'immeuble ou de quartier : 15
- en établissement scolaire-crèches : 3
- en cimetière : 2



Un site de compostage partagé comprend trois composteurs : le premier dans lequel on dépose ses déchets organiques, le second, réserve de broyat et le dernier qui permet de laisser mûrir le compost.

énergies

transition énergétique

Consciente de l'enjeu climatique et de ses répercussions, la CC2T est engagée depuis de nombreuses années dans une démarche globale de développement durable. Elle a fait de cette question environnementale le fil rouge de l'ensemble de ses actions, plaçant l'intelligence commune au profit d'un territoire novateur et engagé. En 2019, cette ambition s'est traduite par le démarrage de plusieurs projets phares.



• Lancement du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

Décidé en 2018, l'élaboration du PCAET est officiellement lancée en mars 2019. Véritable projet de territoire, ce dernier vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre et la dépendance énergétique tout en favorisant l'adaptation aux changements climatiques sur les court, moyen et long termes. Dans une démarche participative, son élaboration associe l'ensemble des acteurs du territoire (collectivités, acteurs socio-économiques, associations, entreprises, universités, habitants...) et organise un plan d'actions concerté et cohérent, passé au filtre "climat-énergie". Le PCAET se décline en plusieurs phases avec, en 2019, son lancement, la réalisation d'un diagnostic de territoire et l'élaboration de la stratégie. La démarche se poursuivra en 2020 avec la validation des enjeux d'un plan d'actions mis en oeuvre de 2021 à 2026.

D'ambitieux objectifs à horizon 2030 basés sur :

- la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) qui vise la neutralité carbone en 2050 et la fin des énergies fossiles d'ici 2040
- le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) qui vise une réduction de 54 % des émissions de gaz à effet de serre en 2030 et une réhabilitation de 100 % du parc résidentiel en BBC d'ici 2050

Sa mise à jour, tous les 6 ans, doit permettre une évaluation des actions réalisées et de réaligner le second plan d'actions pour l'atteinte des objectifs à 2030.



5 axes stratégiques pour 10 priorités

La démarche de concertation conduite en 2019 a abouti à la définition d'une stratégie, déclinée sous forme d'enjeux. Ces derniers deviendront "fiches actions" courant 2020 pour donner vie au PCAET.

• Axe habitat

1) Rénover le bâti existant :

- > sécuriser le parcours de rénovation des particuliers, collectivités et communiquer sur les dispositifs existants
- > rénover les systèmes de chauffage (fioul) et développer les énergies renouvelables dans l'habitat

• Axe transport

2) Développer les transports en commun pour tous et la mobilité active :

- > renforcer l'attractivité des transports en commun et faciliter l'intermodalité à proximité des gares
 - > lutter contre la vulnérabilité énergétique (mobilité) sur le nord toulousain
 - > encourager l'usage des transports doux et sécuriser certains itinéraires cyclables
- 3) Faciliter l'accès à des véhicules moins polluants

4) Contribuer à la réduction des émissions de GES liées à l'A31 et à la RN4



• Axe énergies renouvelables

5) Développer les projets EnR structurants (centrales solaires, hydroélectricité dans un 1^{er} temps)

6) Développer la biomasse et en particulier structurer la filière forêt bois-énergie :

- > bois en tant que source d'énergie renouvelable
- > replanter des arbres (essences nobles -> bois construction = stockage de carbone)
- > gérer durablement les forêts et anticiper les effets du réchauffement climatique,
- > accompagner le développement qualitatif de la méthanisation et la valorisation des biodéchets

• Axe déchets

7) Améliorer la politique de réduction des déchets à la source et en optimiser la gestion.

• Axe économie et agriculture

8) Développer une économie locale décarbonée :

- > mobiliser et accompagner les entreprises du territoire sur la transition énergétique
- > sensibiliser les acteurs d'accompagnement des entreprises à la transition énergétique
- > développer l'économie locale et les mutualisations entre les entreprises du territoire (DEIT)
- > réduire le bilan carbone des zones d'activités.

9) Encourager une consommation locale et renforcer les circuits courts

10) Promouvoir des pratiques agricoles alternatives (diminution des intrants azotés et séquestration carbone ...) et préserver la ressource en eau



• **Énergies renouvelables : vers le photovoltaïque**

En 2019, le pays Terres de Lorraine, en partenariat avec les communautés de communes membres, a lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) concernant la création de parc solaire sur le territoire.

Deux opérateurs ont ainsi été sélectionnés et plusieurs sites dans différentes communes du territoire retenus pour une étude d'implantation de parcs photovoltaïques au sol. C'est notamment le cas d'une partie de la friche militaire du 15^e RGA à Écrouves, ainsi que sur l'ancienne décharge municipale (site du Polygone).

Valoriser deux sites devenus impropres à l'agriculture tout en agissant au bénéfice de la transition énergétique, c'est le double intérêt du projet de parc photovoltaïque en cours, piloté en partenariat avec la commune d'Écrouves. Le parc pourrait s'étendre sur une surface nette exploitable de 12 à 16 ha, soit la consommation, chauffage compris, de 5 500 habitants. C'est au groupement SIPEnR-Energie Partagée-Enercoop Nord Est qu'a été confié le développement du projet. Mené dans la concertation avec les habitants et les associations environnementales, il a donné lieu à une première réunion publique de présentation et de concertation le 19 novembre 2019. Objectif : dépôt du permis de construire au printemps 2020. Une fois cette autorisation obtenue, probablement fin 2020, le projet pourra être présenté à la CRE (Commission de Régulation de l'Énergie). Si tous les feux sont au vert, la construction du parc pourrait avoir lieu en 2021 et 2022. Un pas de plus pour atteindre l'objectif de 100 % d'énergies renouvelables d'ici 2060 comme l'envisage la démarche Territoire à Energie Positive engagée depuis 2014 sur le territoire.

Deux autres projets similaires sont en cours pour une implantation sur des sites d'anciennes carrières, à Pierre-La-Treiche (28 ha) et Villey-Saint-Étienne (20 ha).



• **Création d'un pôle « ingénierie transition énergétique »**

Porté par le pays Terres de Lorraine et soutenu par la CC2T, un projet de pôle « ingénierie de la transition énergétique » à Toul, a été proposé et décidé en octobre 2019. Installé depuis sur l'espace K, il permet aujourd'hui de dispenser des conseils techniques à l'ensemble des publics concernés par la transition énergétique : particuliers, collectivités et entreprises.

• **Ici, on accélère : signature d'un Contrat de Transition Écologique**

Le 4 octobre 2019, Emmanuelle Wargon, alors secrétaire d'État à la transition écologique et solidaire, signait le premier CTE du Grand Est. Ce dispositif a pour ambition de faire de la transition écologique un levier de développement économique, de création d'emplois et de réduction des inégalités sociales. Son objectif est d'accélérer les projets, les programmes de transition écologique en facilitant l'accès aux financements d'État (prioritaire). Il propose également un accompagnement technique renforcé (ingénierie) et facilite les démarches administratives.

Parmi les 50 projets retenus dans la démarche sur le territoire Terres de Lorraine, trois sont engagés par la CC2T :

- la mise en place d'un plan de développement de l'énergie solaire (en partenariat avec le pays Terres de Lorraine),
- la création d'une station verte multi énergies (Bio GNV, électricité verte et hydrogène décarboné) à proximité de l'échangeur autoroutier de Gondreville,
- la mise en œuvre d'un projet de mobilité durable intercommunal.

réseau de chaleur

La chaufferie biomasse et le réseau de chaleur font l'objet d'une concession auprès d'ENGIE Cofely. La convention a pour objet, outre la réalisation des travaux de construction, l'exploitation des ouvrages nécessaires au fonctionnement, l'organisation du service, la réalisation des travaux d'entretien et de renouvellement des installations, la prospection d'abonnés extérieurs à la ZAC et le gardiennage du site.

Faits marquants pour 2019 :

- raccordement des ateliers du centre de détention au 1^{er} octobre (+ 180 kW)
- première année de fourniture aux abonnés de l'extension du centre-ville (3 GWh)

• **15 347 MWh livrés** (+ 23% par rapport à 2018)
66 % bois / 34 % gaz

• **2 775 t de CO2 évitées**
puissance souscrite : 8 014 kW
prix moyen du mWh : 71,26 € (+ 3 % par rapport à 2018)



rivières & zones humides

gestion & entretien des milieux aquatiques

• Inventaire des zones humides

Malgré des conditions climatiques particulières (fortes précipitations suivies de plusieurs mois de sécheresse), les investigations de terrain ont permis de prospecter 189 zones humides potentielles soit 351 ha. Le résultat de ces explorations a révélé un territoire relativement bien préservé avec notamment 119 zones humides effectives pour une surface de 242 ha. Ce patrimoine naturel, réservoir de biodiversité, se doit d'être préservé et valorisé au maximum.

• Restauration du Terrouin (amont)

En fin d'année, suite à une enquête administrative et une enquête publique, le commissaire enquêteur a émis un avis favorable au projet assorti d'une réserve. Néanmoins, avant l'obtention de l'arrêté préfectoral, les travaux de remplacement d'un ouvrage de franchissement du Terrouin (Laneuveville-derrière-Foug / Lucey) ont dû être anticipés pour des questions de sécurité.

• Renaturation de l'Esch

2019 a été consacrée à affiner l'avant-projet et à définir le projet au stade PRO avec quelques évolutions, notamment pour les affluents et des renaturations/restaurations de petits tronçons de l'Esch. Plusieurs réunions de travail ont été organisées entre la CC2T, la CCBPAM et le bureau d'études, puis avec le comité technique et le comité de pilotage. Une concertation avec les propriétaires et les exploitants a été lancée en fin d'année.

• Francheville : création d'une mare pédagogique

L'AERM a notifié sa participation financière, à hauteur de 70%, le 21 octobre 2019, avec un délai d'un an pour démarrer la mission. Malgré deux consultations publiques (avril et novembre), aucun bureau d'études n'a déposé de candidature. Une relance a été concluante en 2020.

• Gye : réaménagement des ruisseaux

Plusieurs réunions ont permis de profiter de l'expertise de l'EPTB Meurthe-Madon (structure compétente en matière de gestion de la problématique inondation) pour définir un avant-projet et d'envisager la programmation future des travaux, en fonction des investissements en cours sur des projets similaires (Terrouin, Esch, Francheville ...). En parallèle, une proposition de diagnostic agricole a été obtenu avec la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle.

• SAGE* Rupt de Mad, Esch et Trey

*Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Les quatre techniciens rivière du territoire et l'animatrice se rencontrent tous les 2-3 mois selon les besoins, et les sujets d'actualité : élaboration du rapport d'état initial du SAGE, rencontre sur la thématique de gestion des étangs ...

Constatant le manque de connaissances sur les incidences de l'application d'un débit réservé réglementaire à Arnville sur le lac de Madine, le bureau de la commission locale de l'eau a proposé la réalisation d'une étude "ressources / enjeux".

Plusieurs rencontres avec l'ensemble des acteurs ont eu lieu en fin d'année. D'autres seront nécessaires en 2020 pour l'élaboration et la validation d'un cahier des charges.

entretien des cours d'eau & prévention des inondations

• Bassin de rétention de l'Ingressin

> Rive droite, entretien réalisé par un pâturage chevaux sur une surface d'environ 2,45 ha.

> Rive gauche où le caractère humide est plus marqué, entretien assuré par les services techniques de l'inter-communalité sous les préconisations du technicien rivière.

• Ruisseau de Fanchemare

> Nettoyage des dégrilleurs, travaux de fauche et d'élagage

• Grosrouvres

> En appui de l'agent communal, entretien du lit mineur d'étiage dans la traversée du village.



éducation à l'environnement



animations et gestion des milieux naturels

Animations

Opération de protection des amphibiens, découverte des espaces naturels sensibles, rucher urbain, animations scolaires... Au total, **156** animations de sensibilisation à l'environnement ont été menées en 2019 rassemblant au total **plus de 4 000 participants**.

Gestion des milieux naturels

- Restauration des pelouses calcaires du plateau d'Écrouves (site natura 2000 des pelouses du toulouais) avec le ST2I, en partenariat avec la DREAL et le CEN Lorraine
- Fermeture des accès aux pelouses calcaires du plateau d'Écrouves
- Opération de protection des amphibiens de la vallée du Terrouin à Villey-Saint-Étienne (mars-avril 2019) : 2 500 amphibiens sauvés
- Suivi et réalisation du plan de préservation et de valorisation des espaces naturels sensibles du plateau et du fort de Domgermain
- Conception de panneau d'information pour la carrière de Villey-Saint-Étienne et les itinéraires de découverte des espaces naturels sensibles de Villey-Saint-Étienne
- Commande de signalétique pour les pelouses calcaires de Jaillon
- Commande de barrières et de mobilier de pique-nique pour la vallée du Terrouin, la carrière de Villey-Saint-Étienne et les pelouses de Jaillon

tous éco-citoyens

En complément des actions exercées par la collectivité dans le cadre de ses compétences, ce programme, lancé en 2010, vise à sensibiliser tous les habitants au développement durable.

Animations scolaires

- **12 classes accompagnées - 293 élèves**
- 3 thèmes abordés : énergie (éolien, réseaux de chaleur), biodiversité (toutes thématiques), tri et recyclage (visites de sites de tri des déchets et de revalorisation des textiles).

Semaine européenne du développement durable

- **20 animations sur 18 communes**
- Plus de 1 000 personnes sensibilisées au cours de 3 manifestations
- **2 temps forts** : balade écocitoyenne le long des rempart de Toul et randonnée découverte "Itinérance toulouaise" (150 participants)
- Distribution de 30 tonnes de compost sur 3 sites
- Plus de 15 intervenants différents

Tous
éco-citoyens



services publics

- centre aquatique ovive
- petite enfance
- solidarités :
service technique intercommunal,
insertion professionnelle,
accueil des populations nomades,
soutien aux associations,
coopération décentralisée
- mobilité
- communication

centre aquatique ovive



2019, une année riche et bien remplie

• Un équipement dynamique

La barre des 200 000 entrées a encore été frôlée de peu. Le centre aquatique maintient une belle fréquentation en 2019. Le bon fonctionnement des activités proposées (aquagym, aquabike, école de natation, plongée ...) contribue à de bons résultats financiers.

Quatre compétitions de niveau régional (qualificatives aux championnats de France) ont été accueillies sur l'année. Les résultats sportifs ont été remarquables en natation et en plongée sportive, ainsi qu'en handi-sub et handi-natation, avec des titres de champions de France. Des résultats qui font écho à la politique sportive de natation portée au sein de l'établissement par la CC2T.

En septembre, avec le concours des associations sportives fréquentant l'équipement, le centre aquatique a accueilli et organisé l'évènement caritatif "la Nuit de l'Eau", réalisant ainsi une belle performance en termes d'entrées et de dons.

• Une rentabilité exemplaire

Le centre aquatique bénéficie d'une fréquentation stable et d'un fonctionnement économique. Les partis pris architecturaux faits lors de sa conception permettent une faible consommation thermique. De même, le choix de la stérilisation par chlore liquide se révèle efficace et très économique. Enfin, l'investissement de son personnel fait d'Ovive un équipement exemplaire.

• Optimiser le fonctionnement

Les équipes techniques étudient de près ses consommations d'énergie et son bon comportement environnemental. Cette démarche permet de détecter les améliorations et économies réalisables :

- > transformation de l'éclairage de la halle bassin en LED (étude en cours)
- > installation de variateurs afin d'optimiser le fonctionnement des pompes de recirculation de l'eau des bassins début 2020 (projet subventionné par un CEE - Certificat d'Économie d'Énergie- avec un retour sur investissement de trois années)
- > pilotage des centrales de traitement de l'air par ordinateur qui centralisera les données (travaux prévus pour juillet 2020 avec subvention CEE)

La consommation d'eau a également été scrutée de près. Une piscine comme Ovive laisse partir dans l'atmosphère de 3 à 5 m³ d'eau. L'évaporation créant du froid, l'amélioration des centrales de traitement de l'air doit permettre de réduire cette perte conséquente et très énergivore.

Le système de caisse est lui-aussi en pleine mutation. Début juillet, les tickets sont passés en lecture "code barre". Bien qu'anodine pour les usagers, cette évolution anticipe le déploiement des inscriptions et paiements en ligne prévu pour 2020.

Du côté des équipes, Sylvain Munoz, maître-nageur principal a été nommé chef de bassin en novembre. Ses missions : coordonner la gestion du fonctionnement des bassins et encadrer l'équipe dédiée.

Enfin, 2019 a permis de poser les bases de la future extension du centre aquatique : un bassin pour les très jeunes, un espace ludique à jeux d'eau pour les tout-petits, un espace bien-être pour les adultes ... Le choix du cabinet d'architectes est prévu début 2020.

En 2019 :

• **193 004 entrées**

dont 87 400 entrées "public"

• **505 720 € de recette totale**
(hors SMGT des écoles primaires)

• **3 266 h d'ouverture sur l'année**

• **Pratique associative**

OVIVE et la CC2T participent au soutien et au développement de 8 pratiques associatives : activités prénatales en lien avec les sages femmes de l'hôpital de Toul, natation sportive, triathlon, plongée, apnée, gymnastique aquatique douce et kayak.

CONSOMMATIONS

• **20 024 m³ d'eau / an**

soit **103,8 l / entrée**

• **4,01 € / m³ d'eau**

• **10 091 m³ d'eau**

pour le bassin, soit **52 l/baigneur**

> 5 000 m³ consommés en moins / 2018

soit 16 000 € économisés

TRAITEMENT DE L'EAU

• **17 tonnes de javel**

• **15 100 € de traitement de l'eau / an**

CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

• **2 400 Mw de chauffage**

soit **174 051 €**

(via la chaufferie bois communautaire)

• **1 007 744 Kw d'électricité**

soit **133 117 €**

activités

ÉCOLE DE NATATION

• **637 inscriptions sur la saison**

taux de remplissage : 92,19 %

• **65 648,20 € de chiffre d'affaire (CA)**

AQUAGYM

• **628 forfaits - 63 750,50 € de CA**

470 au trimestre / 158 à l'année

• **246 cours vacances - 2 217,50 € de CA**

AQUABIKE

• **163 forfaits - 25 981,90 € de CA**

70 au trimestre / 93 à l'année

• **1 039 cours vacances - 10 102,90 € de CA**

• **23 séances à la carte - 81 € de CA**

STAGES NATATION

• **1 157 forfaits - 10 756,10 € de CA**

STAGES PLONGÉE

• **187 forfaits - 1 622,80 € de CA**

122 enfants / 65 adultes

FOSSES DE PLONGÉE

• **115 créneaux occupés sur 448**

(payants et gratuits) - **4 255 € de CA**

taux de remplissage : 23,57 %

COURS COLLECTIFS

• **1 078 entrées - 9 735,90 € de CA**

aquagym : 872 entrées - 7 876,80 €

natation adultes : 206 entrées - 1 859,10 €

locations

ARMÉE

• **4 106 entrées - 18 504,70 € de CA**

GROUPES ET ASSOCIATIONS

• **21 699 entrées - 14 965 € de CA**

COMITÉS D'ENTREPRISE

• **520 cartes - 14 585 € de CA**

CENTRES DE LOISIRS

• **1 178 entrées - 2 348,2 € de CA**

scolaires

PRIMAIRES

La compétence de l'enseignement de la natation auprès des écoles primaires est gérée par le Syndicat Mixte du Grand Toulouais (SMGT), en lien étroit avec l'Éducation nationale. Ce dernier regroupe l'ensemble des communes des CC du pays de Colombey et du Sud Toulouais et Terres Toulouaises.

• **32 624 entrées réalisées**

SECONDAIRES

• **4 010 entrées réalisées - 6 963,80 € de CA**

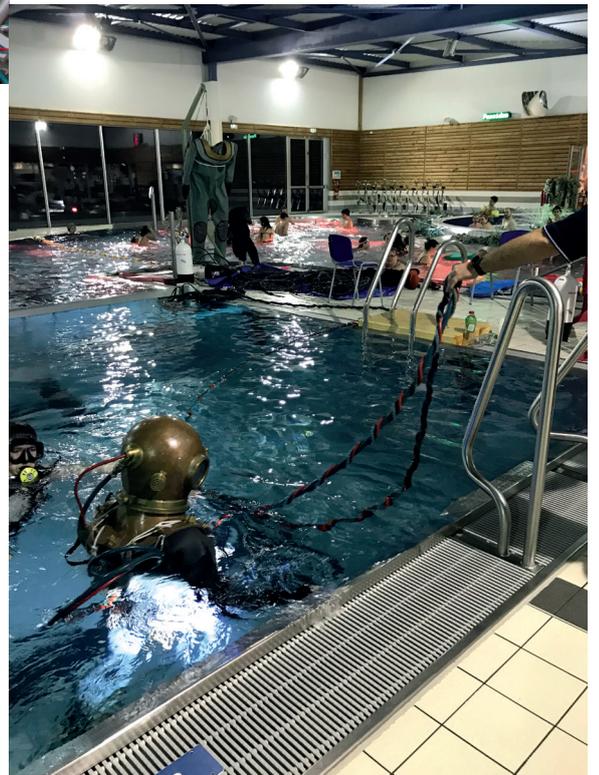
la Nuit de l'eau

Une opération caritative réussie

Pour la première fois, la communauté de communes Terres Toulaises en partenariat avec l'UST (Union Sportive de Toul), les clubs de plongée, de kayak... ont organisé la Nuit de l'eau. Cette manifestation caritative nationale a pour objectif de venir en aide aux enfants d'Haïti. Associations, bénévoles et personnel d'Ovive, tous se sont impliqués au sein de nombreuses activités, dont les baptêmes de scaphandre pieds lourds qui ont remporté un franc succès.

Le centre aquatique Ovive a enregistré un très beau résultat au niveau départemental avec le plus grand nombre d'entrées et la plus forte contribution financière à l'UNICEF.

Bravo pour cette très belle mobilisation des bénévoles et des habitants.



petite enfance



La petite enfance devient compétence communautaire au 1^{er} janvier 2019

Héritée de la fusion des deux anciennes communautés de communes, la compétence petite enfance des Terres Toulaises a fait l'objet d'un travail de réflexion en 2018. Appuyée par l'expertise d'un cabinet spécialisé, la CC2T a fait le choix de prendre cette compétence au 1er janvier 2019. En complément du multi-accueil Crèchendo dont elle avait hérité, la communauté gère désormais deux structures supplémentaires : la Clé des champs de Manonville et le relais assistant(e)s maternel(le)s parents enfants (RAMPE)..

Denis Picard, maire de Bois-de-Haye, s'est vu confier cette mission en tant que conseiller communautaire délégué à la petite enfance. Une commission dédiée a également été créée.

La prise de compétence a donné lieu à l'harmonisation des règlements de fonctionnements des deux structures multi-accueil. Le RAMPE a quant à lui étendu son action aux 41 communes du territoire. Plusieurs réunions publiques d'information proposées aux assistants maternels et aux parents employeurs ont permis d'expliquer cette évolution et de présenter les missions du service.

Un demi-poste de coordination petite enfance a été créé. Par cette nouvelle mission, Anne Nicolas, directrice de Crèchendo, assure le lien entre les trois structures communautaires. Elle veille également à nourrir un partenariat de travail et de projets avec les structures de Toul et contribue à la mise en place d'actions en faveur de la petite enfance sur le territoire (ex : atelier nutrition, chasse à l'œuf...).



La Clé des champs à Manonville

Ouverte en janvier 2005, la Clé des champs accueille jusqu'à 25 enfants, âgés de 10 semaines à 6 ans, de manière régulière ou occasionnelle.

Fonctionnement

- 223 jours d'ouverture
- amplitude horaire de 11h30 par jour (7h15 à 18h45)
- 51 048 heures d'accueil réalisées
- taux d'occupation : 79 %
- 88 enfants inscrits pour 70 familles
- accueil de 16 stagiaires : stages d'observation (3^è), filières sociales et médico-sociales, sanitaires (CAP AEPE, 2^{de} ASSP, auxiliaires de puériculture, assistant de vie aux familles)...
- accueil d'une professionnelle du multi-accueil de Bayonville-sur-Mad sur une journée (reconversion professionnelle)
- échanges de pratiques et de site entre deux professionnelles de Crèchendo et LCDC

Provenance de enfants

- Terres Touloises : Andilly, Domèvre-en-Haye, Manoncourt-en-Woëvre, Minorville, Manonville, Tremblecourt, Ménil-la-Tour, Noviant-aux-Prés, Grosrouvres, Francheville, Avrainville, Royaumeix, Lucey.
- CC Mad & Moselle : Limey, Hamonville, Bernécourt, Mamey, Beaumont, Flirey, Essey-et-Maizerais, Mandres-aux-Quatre-Tours.
- Communes extérieures : Rosières-en-Haye, Euville (membre du personnel), Xivray et Marvoisin (parent travaillant à la ZAC de Noviant-aux-Prés).

Activités & formations

- fête de la crèche en fin d'année scolaire (début juillet)
- intervention du groupe « MAN'OK et cie » 1x/semaine (5 séances) sur les mois d'octobre et de novembre. Initiation à la danse buto et éveil à l'expression corporelle. Puis, spectacle proposé aux parents à l'occasion de la Saint Nicolas « NAMAEMONO, doux doudou ».
- exercice d'évacuation incendie avec la participation du SDIS de Domèvre-en-Haye (mise en situation réelle avec fumigène, appel et intervention des pompiers).



Crèchendo à Bois-de-Haye

Crèchendo a ouvert ses portes en septembre 2014. Depuis 2016, la structure accueille, de manière régulière ou occasionnelle, jusqu'à 28 enfants par jour, âgés de 2 mois et demi à 6 ans.

Fonctionnement

- 223 jours d'ouverture
- 51 381 heures d'accueil réalisées
- 75% de taux de fréquentation des enfants
- 76 enfants accueillis pour 66 familles
- Accueil de 13 élèves ou étudiants (Mission locale pour la découverte des métiers de la petite enfance, élèves de 3^è pour stage de découverte, 2^{de} et 1^{re} services et soins à la personne, auxiliaire de puériculture, éducatrices de jeunes enfants, puéricultrice)
- 1 apprentie CAP petite enfance pendant 1 an comme tous les ans
- échange de pratiques et de site entre deux professionnelles de Crèchendo et la Clé des champs

Provenance de enfants

- Bicqueley, Dommartin-lès-Toul, Francheville, Jaillon, Toul, Villey-saint-Étienne, Avrainville, Aingeray, Bois-de-Haye, Fontenoy-sur-Moselle, Gondreville.

Activités & formations

- visite de l'école maternelle et du périscolaire de Bois-de-Haye
- fête de juin et spectacle de Noël par le verboriste conteur Mourad Frik
- exercice d'évacuation incendie 1x/an et petits exercices de confinement au cours de l'année
- recyclage SST pour l'équipe



Rampe Terres Toulaises

Relais assistant(e)s maternel(le)s parents enfants

Assistantes maternelles, parents et enfants y trouvent un lieu d'accueil, d'information et de conseils où sont également proposées des activités ludiques et d'éveil, ainsi que des réunions thématiques.

Ce lieu s'adresse aux assistant(e)s maternel(le)s, employé(e)s familial(e)s et candidat(e)s à l'agrément en mettant à leur disposition des renseignements sur leur profession, leur statut, leurs droits et obligations, mais aussi en proposant des temps d'animations, de réunions et de formations.

Le Rampe accompagne les parents dans la recherche d'un(e) assistant(e) maternel(le), ainsi que dans leur statut d'employeur.

Enfin, il est, pour les enfants un lieu de socialisation, de jeux et d'activités adaptés à leur âge et leur développement.

Le RAMPE propose des matinées d'éveil sur l'ensemble du territoire.

Activités

- Informations sur les modes de garde : 152 demandes en accueil chez un assistant maternel
- Informations générales sur le droit du travail : 417 appels téléphoniques et 42 rendez-vous à destination des assistants maternels / 290 appels et 151 rendez-vous à destination des parents-employeurs
- Temps d'échanges à destination des enfants, parents et assistant(e)s maternel(le)s : 164 matinées d'éveil avec ou sans intervenants, sur 9 sites différents, soit 1 080 assistant(e)s maternel(le)s, 1 943 enfants et 82 parents accueillis.
- Professionnaliser les assistant(e)s maternel(le)s : 34 assistant(e)s maternel(le)s partis en formation, 11 temps d'échanges, 66 assistant(e)s maternel(le)s participants.

solidarités

ST2I : Service technique intercommunal et d'insertion

Des savoir-faire et du matériel au service des communes

Le ST2i est chargé d'exécuter des travaux pour le compte de la CC2T. Il intervient également pour le compte des communes membres qui le sollicitent dans tous les domaines pour lesquels il est possible de répondre à leurs attentes, tout en veillant à ne pas concurrencer les entreprises.



Réfection d'un mur d'enceinte sur la commune de Royaumeix par les agents en insertion : travaux d'étanchéité et pose de quelque 1200 tuiles.

Parmi les chantiers de 2019 (non-exhaustif) :

• BRULEY

Plantation du talus de l'église et regarnissage d'une haie

280 h - 3 220 €

• ÉCROUVES

Débroussaillage du talus de l'ancienne décharge des Ronchères

360 h - 4 680 €

• FOUG

Défrichage d'un parc à moutons

96 h - 1 248 €

Défrichage chemin situé le long de la RN4

72 h - 936 €

• ROYAUMEIX

Réfection d'une parcelle d'un mur de la mairie

360 h - 4 140 €

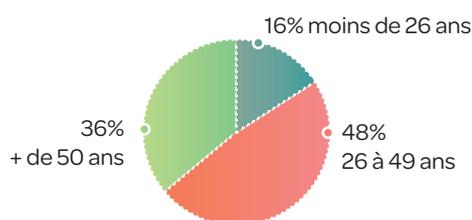
insertion professionnelle

Dans le cadre de ses compétences en matière de développement économique, la communauté de communes a fait le choix d'inscrire dans ses statuts, une clause particulière en faveur de l'insertion par l'activité économique.

Elle est ainsi agréée par l'État pour accueillir de 13 à 15 personnes dans le cadre d'un parcours d'insertion professionnelle.

Aux côtés des équipes du service technique de la communauté de communes, ces personnes participent à la réalisation de chantiers variés pour le compte des communes adhérentes, ainsi que pour la collectivité elle-même. En parallèle, elles bénéficient d'un suivi de leur projet professionnel.

• âge



• origine géographique



En 2019 :

• 25 personnes accompagnées

1 femme / 24 hommes

• 9 personnes sorties du dispositif

emploi durable : 12 %

emploi de transition : 44 %

sortie positive : 44 %

• 17 753 heures réalisées

56 % pour la régie communautaire

44 % pour les communes et d'autres organismes du territoire

Chaque année, les services communautaires procèdent au faucardage manuel des roseaux qui servent de filtre sur plusieurs des stations d'épuration du territoire. Ici à Bicqueley.



accueil des gens du voyage

• aire d'accueil

La communauté de communes assure en régie la gestion et l'exploitation de l'aire d'accueil des gens du voyage avec son propre personnel..

En 2019 :

• **129 familles accueillies**

• **40,11 % de taux d'occupation**

(44,73 % en 2018), soit - 4,62 %

• **27 jours de durée moyenne de séjour**

L'attractivité des prix (loyers et fluides) contribue à l'allongement du temps de stationnement des familles.

• **22 247,99 € de participation financière**

des familles (12 575 € emplacements + 9 672,99 € fluides)

À noter : 4 988 journées / caravanes en 2019 (5 566 en 2018 - année record).

• aire de grand passage

Depuis le 1^{er} avril 2016, la communauté de communes assure l'entretien et la gestion de cette aire. Ouverte du 1^{er} mai au 30 septembre, elle accueille en priorité les réservations transmises par la préfecture de Meurthe-et-Moselle.

En 2019 :

• **5 750 € de participation financière** des familles

• **1 regroupement familial, 1 marché et 5 missions accueillies** entre mai et octobre (4 passages planifiés et 3 non-planifiés)

Travaux d'aménagement

Fortement fréquentée par les gens du voyage, l'aire de grand passage est indispensable au bon fonctionnement des flux d'usagers sur le sud du département.

Malgré des travaux d'entretien et confortatifs réalisés régulièrement et un fonctionnement optimisé, l'équipement doit faire l'objet de travaux d'aménagement qui permettront un meilleur accueil et le respect du décret n° 2019-171 du 5 mars 2019 (date limite de réalisation : 1er janvier 2022).

> **180 070 € ht max. de travaux**

> **subventions estimées : 45 % environ**

> **date limite de réalisation : 1er janvier 2022**



La CC2T a participé activement au schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2019-2022 dont les enjeux et objectifs ont été arrêtés conjointement par le Président du conseil départemental et le Préfet de Meurthe-et-Moselle le 24 avril 2019.

soutien au milieu associatif



En 2019 :

- **25 projets soutenus**
- **43 550 € de subventions**

dont 8 000 € versés dans le cadre de conventions triennales aux associations le Théâtre du Cristal, la Tota Compania et la compagnie Man'ok

- Répartition
- culture : 24 500 €
sport : 14 800 €
économie et tourisme : 4 500 €
(+ 8000 € de conventions)

Initiation à la danse buto en milieu scolaire par l'association Man'ok, avec la danseuse japonaise, Sayoko Onishi.

coopération décentralisée

La communauté de communes est engagée depuis plusieurs années dans une opération de coopération décentralisée. Le projet consiste à permettre l'accès à l'eau potable pour les populations de plusieurs villages de la commune d'Oukout en Casamance, au Sénégal.

Phase 1 - Boukitingo

Cette phase de travaux est maintenant terminée. Grâce à elle, 1 112 habitants de Boukitingo ont accès à l'eau courante via un branchement individuel.

Phase 2 - Boukitingo > Emaye

Une deuxième phase du projet a débuté en décembre 2019. Elle va permettre d'alimenter le village d'Emaye et ses 993 habitants, ainsi qu'une partie de Diakène-Diola et ses 812 habitants.

En 2019, l'opération était soutenue par l'agence de l'eau Rhin-Meuse, la région Grand Est et le syndicat mixte des eaux du Cœur Toulouais et bénéficie de l'assistance de l'Office municipal de coopération internationale de Commercy.



La joie d'accéder à l'eau potable pour les habitants de Boukitingo.

mobilité

Depuis le 1^{er} septembre 2019, la CC2T assure la gestion des lignes scolaires et des lignes voyageurs internes au territoire à la place de la région Grand Est. En contrepartie, la région Grand Est, qui gérait jusqu'à lors ces marchés, verse annuellement à la collectivité un montant équivalent aux dépenses liées à ce transfert :

- **1 412 K€ / an** : transfert des lignes scolaires : 11 lignes E (primaires) + 8 lignes S (secondaires) ; transfert de la ligne R440 (entre Toul et Lay-Saint-Rémy) et la ligne de transport à la demande D441
- **88 K€ / an** : transfert des lignes scolaires déjà négociées avec l'ancien syndicat des transports (STAT) – 690 élèves

A noter que la région Grand Est ne souhaite pas transférer la R 410 (Toul - Nancy) mais assure néanmoins un travail en bonne coordination avec le réseau des Terres Toulouses.

MES TRANSPORTS SCOLAIRES

RENTRÉE 2019/2020

Depuis le 1^{er} avril 2018, la Communauté de Communes Terres Toulouses (CC2T) est responsable de l'organisation et du financement des transports scolaires sur son territoire, soit 41 communes. Elle assure le transport des élèves en bus, ou en cars vers leurs établissements scolaires.

ORGANISATION DES TRANSPORTS

La CC2T organise le transport des élèves de la 6^{ème} au baccalauréat sur les trajets domicile - établissement scolaire et retour pendant les périodes scolaires, tous les lundis, mardis, jeudis, vendredis matins et soirs, ainsi que les mercredis matins et midis.

JE SUIS DOMICILIÉ(E) A

Angers, Andilly, Arcenville, Arville, Bécourt, Bois-de-Noy, Boisc, Bouvry, Brion, Charnes-la-Cité, Chaudrey-sous-Morley, Châty-Meillet, Domère-en-Noye, Dongemain, Dommartin-sous-Toul, Evrecy, Fontenay-sous-Morley, Foug, Franconville, Gondreville, Grottoires, Gue, Jallin, Lagny, Larnouville-demièr-Foug, Les-Saint-Rémy, Lorch, Malmontant-en-Noye, Mazonville, Meil-la-Tour, Mousville, Noyant-sous-Poi, Pargny-demièr-Baron, Pierre-la-Troche, Ripouettes, Sancy, Toul, Tremblécourt, Trondes, Ville-le-Sac, Willy-Saint-Étienne

À SAVOIR!

En Meurthe-et-Moselle, le transport scolaire est gratuit, sous deux conditions :

- Respecter la carte de section scolaire
- Être domicilié à plus de 3 kms de l'établissement scolaire, sur la voie la plus directe et pérenne.

TRANSPORT ORGANISÉ PAR LA CC TERRES TOULOISES RÉSEAU

Dans une autre commune du département

TRANSPORT ORGANISÉ PAR LA RÉGION GRAND EST RÉSEAU

La CC2T est mon interlocuteur unique pour mes transports scolaires.

3 000 flyers ont été distribués aux scolaires

Rentrée scolaire 2019/20

Le principe de gratuité a été maintenu pour les enfants de primaire (maternelle et élémentaire) ainsi que pour les élèves de secondaire résidant à plus de 3 kms de leur établissement (sur la base d'1 aller-retour par jour sur les bus dédiés). Pour les élèves ayant un trajet inférieur à 3 kms, les élus ont opté pour une baisse significative des tarifs avec, au choix, un abonnement annuel à de 50€ ou mensuel de 5 € (contre 110 € / an précédemment).

Nouveauté : l'inscription en ligne

Une large campagne de communication a été menée dans l'ensemble des établissements primaires et secondaires avec la distribution de 3 000 flyers en mai 2019. Mise en ligne en mai via le site Internet de la CC2T, la plateforme sécurisée a permis l'inscription de 2 383 élèves de secondaire et 545 enfants de primaire.

Colibri, la mobilité partout

www.reseau-colibri.fr

Le 2 janvier 2020, avec la société Terres Toulouses Mobilité (groupe Piot – Prêt-à-Partir), la CC2T lance le réseau Colibri, étendu aux 41 communes du territoire. Il comprend les lignes CC urbaines, périurbaines, écoles et un service de transport à la demande (TAD).

Une procédure de DSP engagée dès janvier 2019 :

- > Janvier : 5 candidatures déposées
- > Avril : 4 offres reçues dont 3 retenues
- > Juin / juillet : négociations avec les prestataires
- > 28 août : remise des offres finales
- > 3 octobre : attribution du marché en conseil communautaire

Colibri

MOBILITÉ EN TERRES TOULOISES



Des travaux réalisés fin décembre ont permis à la boutique mobilité, située cours Poincaré à Toul, de se refaire une beauté.

communication

Tout au long de l'année, le service communication travaille en lien avec les élus, les services communautaires et les communes pour informer les habitants et promouvoir le territoire Terres Toulouses.

Avec l'évolution des compétences de la collectivité, la charge de travail en augmentation a amené au recrutement d'un second agent : Marie Lemuhot, arrivée en septembre 2019 en renfort de la responsable. Cette nouvelle organisation a pour objectif de disposer des moyens humains nécessaires pour couvrir l'ensemble des besoins de la collectivité et notamment renforcer la communication interne.

communication externe

• Terres Toulouses LE MAG

Réalisé entièrement en interne (rédaction, photos et infographie), *Terres Toulouses LE MAG*, magazine d'information de la collectivité, est un élément central de la communication communautaire. Tiré à 21 300 exemplaires, il est diffusé dans toutes les boîtes aux lettres du territoire.



• www.terrestouloises.com

Objectif : informer de l'actualité du territoire et permettre aux habitants de trouver rapidement toutes les informations pratiques. On y retrouve également un kiosque proposant les publications consultables en ligne, un annuaire des communes ainsi qu'un module de concertation.

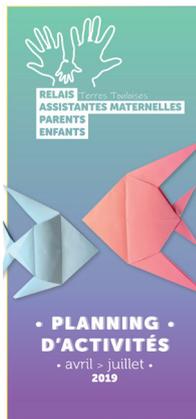
Le site Internet des Terres Toulouses a fait l'objet d'une refonte complète en 2017. Il est géré et mis à jour en interne.

28 000 utilisateurs / 122 000 pages vues

(depuis sa mise en ligne en 2017)

• la communication opérationnelle

Le service accompagne les différents services de la CC2T en mettant en œuvre des plans de communication et en réalisant les supports qui en découlent.



• Nouveauté : la newsletter numérique

Adressé aux abonnés (abonnement depuis le site de la CC2T), aux agents des Terres Toulouses et aux mairies du territoire, ce nouvel outil permet une diffusion mensuelle directe et ciblée de l'information tout en augmentant le trafic du site Internet de la collectivité.

- 1^{er} numéro en novembre 2019
- 788 abonnés (au 31/12)
- 55 % taux d'ouverture
- 27 % clics

communication interne

#5 Passerelle
 DÉCEMBRE 2019
 lettre d'information
 des agents des Terres Toulaises

Côté services

Elles animent le RAMPE
 (RELAS ASSISTANTS MATERNELS PARENTS ENFANTS)

Béatrice Godrin (à gauche) est responsable animatrice. Après avoir travaillé durant 20 ans au sein de la crèche de Toul, elle rejoint le RAM Toulais en 2013. Elle intègre les effectifs communautaires au 1^{er} janvier 2019, suite à la prise de la compétence «petite enfance» par la CC2T.

Louïsane Tailleux (à droite), auxiliaire puéricultrice, a intégré le RAMPE en mai dernier après avoir travaillé en structure multi-accueil.

3^e fleur pour Bruley, coup de chapeau au chantier d'insertion

Mi-novembre, les agents du chantier d'insertion étaient reçus à Bruley pour saluer leur excellent travail en matière de fleurissement et d'espace verts, qui s'est concrétisé par l'obtention d'une 3^e fleur pour la commune.

En bref

ST2I Formation chapiteaux, tentes et structures

Les agents du ST2I ont participé à une journée de formation afin de respecter les règles de sécurité à respecter lors du montage de structure.

A savoir : la CC2T possède un marabout de 8m x 16m mis à disposition des mairies. Au total ce service, qui comprend montage et démontage par les agents communautaires, profite à une trentaine de communes chaque année.

PÔLE ENVIRONNEMENT Une zone de gratuité pour réduire ses déchets

Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des déchets, la CC2T a mis en place une zone de gratuité au rez-de-chaussée de la pépinière - centre d'affaires. L'opération a permis aux usagers de se débarrasser et d'autres de faire de belles trouvailles. L'opération devrait être renouvelée.

Avec l'arrivée d'un nouvel agent dans le service, la communication interne, mise en suspend par manque de temps, a pu être relancée.

• Passerelle

Un nouveau numéro de la lettre d'information a vu le jour en fin d'année. Avec une parution trimestrielle, cette publication entend informer les agents de l'actualité de la collectivité, faire connaître les différents métiers, et créer du lien entre les services.

• Préparation d'un extranet

Parallèlement, le service a travaillé à la conception d'un extranet dont la mise en ligne a été effectuée en janvier 2020.

• Les Collégades

Dans un esprit bon enfant, cet évènement interne qui a vu le jour en 2018, propose aux agents de la collectivité de prendre un peu de temps entre collègues pour mieux se connaître, rire, échanger et partager un moment convivial en dehors des contraintes professionnelles.

La 2^e édition s'est déroulée à Bruley, le 6 septembre 2019. Elle proposait un jeu de piste par équipe à la découverte de la commune, ainsi qu'un concours de tartes salées et pâtés lorrains pour l'apéritif. Le repas qui a suivi était ouvert aux familles.

Ce temps d'échange a rassemblé davantage d'agents que la première année (plus de la moitié des effectifs) et fut une très belle réussite.

Les Collégades
 Découvrez qui sont vos collègues hors du travail !

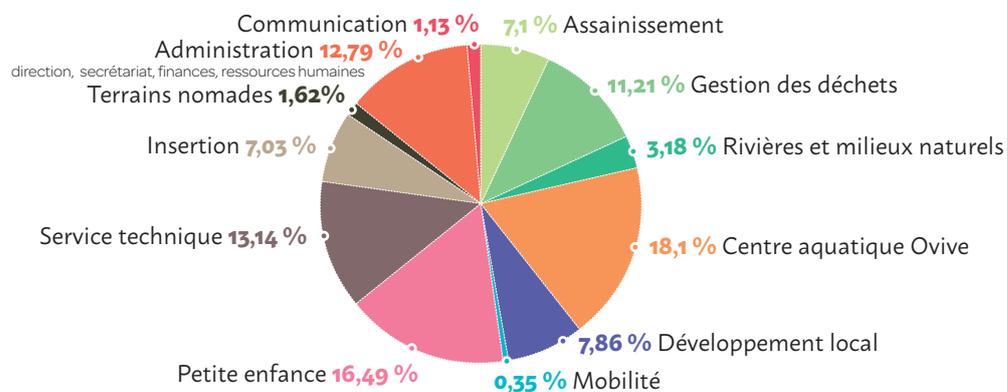


ressources

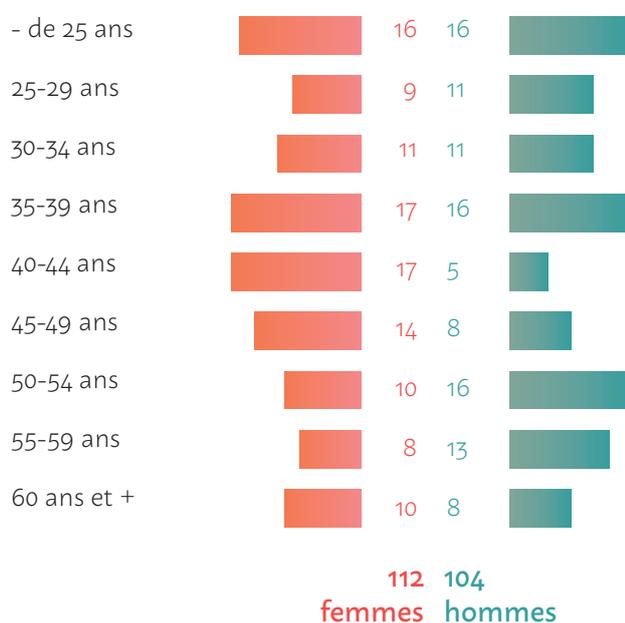
- ressources humaines
- finances

ressources humaines

• Masse salariale



• Pyramide des âges



finances

Budget principal

ÉTAT DE LA DETTE

- encours de la dette par habitant au 31/12/2018 : **137 €**
- annuité par habitant : **16 €**

ÉPARGNE ET CAPACITÉ DE DÉSENNETEMENT

- épargne nette : **959 695 €**
- capacité de désendettement : **4,3**

Compte administratif détaillé

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
011	Charges à caractère général	2 366 408,32	002	Résultat d'exploitation reporté	2 275 192,31
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 535 382,55	013	Atténuation de charges	34 797,41
014	Atténuation de produits	9 748 317,38	70	Produits du domaine et ventes diverses	2 317 820,36
022	Dépenses imprévues	0,00	73	Impôts et taxes	15 682 616,38
65	Autres charges de gestion courantes	3 138 132,54	74	Dotations, subventions et participations	4 155 415,85
66	Charges financières	218 062,14	75	Autres produits de gestion courante	116 907,54
67	Charges exceptionnelles	388,00	77	Produits exceptionnels	79 357,87
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)	1 000 000	78	Reprises sur provisions	81 377,00
	Dépenses réelles	21 006 690,93		Recettes réelles	24 743 484,72
023	Virement à la section d'investissement	0,00			
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	912 073,72	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	287 361,79
	Dépenses d'ordre	912 073,72		Recettes d'ordre	287 361,79
	Total dépenses de fonctionnement	21 918 764,65		Total recettes de fonctionnement	25 030 846,51

INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT			
001	Solde d'exécution reporté	628 955,67	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	024	Produits des cessions d'immobilisations (recettes)	0,00
16	Emprunt et dettes assimilées	501 906,98	10	Dotations, fonds divers et réserves	1 145 285,49
20	Immobilisations incorporelles	277 427,85	13	Subventions d'investissement	573 386,28
204	Subventions d'équipement versées	775 194,46	16	Emprunts et dettes assimilées	1 045,83
21	Immobilisations corporelles	574 700,14	204	Subventions d'équipement versées	10 186,58
23	Immobilisations corporelles en cours	167 770,83	23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00			
27	Autres immobilisations financières	264 000	27	Autres immobilisations financières	375,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	45	Opérations pour compte de tiers	156 000,00
	Dépenses réelles	3 189 955,93		Recettes réelles	1 886 279,18
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	287 361,79	040	Opérations d'ordre de transfert entre section	912 073,72
041	Opérations patrimoniales	0,00	041	Opérations patrimoniales	0,00
	Dépenses d'ordre	287 361,79		Recettes d'ordre	912 073,72
	Total dépenses d'investissement	3 477 317,72		Total recettes d'investissement	2 798 352,90

Budget annexe : ordures ménagères

ÉTAT DE LA DETTE

- encours de la dette par habitant au 31/12/2018 : **26 €**
- annuité par habitant : **6 €**

ÉPARGNE ET CAPACITÉ DE DÉSENNDETTEMENT

- épargne nette : **336 612 €**
- capacité de désendettement : **2,2**

Compte administratif détaillé

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
011	Charges à caractère général	3 713 957,80	002	Résultat de fonctionnement reporté	1 533 032,14
012	Charges de personnel et frais assimilés	667 037,00	013	Atténuations de charges	0,00
014	Atténuation de produits	1 405,25	70	Produits du domaine et ventes diverses	656 680,83
022	Dépenses imprévues	0,00	73	Impôts et taxes	3 545 938,00
65	Autres charges de gestion courantes	13 896,50	74	Dotations, subventions et participations	728 979,45
66	Charges financières	50 144,39	77	Produits exceptionnels	3 129,78
67	Charges exceptionnelles	676,00	78	Reprises sur provisions	62 842,00
68	Dotations aux provisions	0,00		Recettes réelles	6 530 602,20
	Dépenses réelles	4 447 116,94			
023	Virement à la section d'investissement	0,00			
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	377 030,15	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	49 489,80
	Dépenses d'ordre	377 030,15		Recettes d'ordre	49 489,80
	Total dépenses de fonctionnement	4 824 147,09		Total recettes de fonctionnement	6 580 092,00

INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT			
020	Dépenses imprévues	0,00	001	Solde d'exécution reporté	357 717,26
16	Emprunt et dettes assimilées	213 841,18	10	Dotations, fonds divers et réserves	279 722,22
20	Immobilisations incorporelles	0,00		Recettes réelles	637 439,48
21	Immobilisations corporelles	239 803,28			
23	Immobilisations en cours	815 839,28			
16001	Aménagement des PAV extramuros	0,00			
17001	Aménagement des plateformes de DV	0,00			
17002	Déchèterie de Gondreville/Fontenoy	0,00			
	Dépenses réelles	1 269 483,74			
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	49 489,80	040	Opération d'ordre de transfert entre sections	377 030,15
041	Opérations patrimoniales	0,00	041	Opérations patrimoniales	0,00
	Dépenses d'ordre	49 489,80		Recettes d'ordre	377 030,15
	Total dépenses de fonctionnement	1 318 973,54		Total recettes d'investissement	1 014 469,63

Budget annexe : assainissement

ÉTAT DE LA DETTE

- encours de la dette par habitant au 31/12/2018 : **118 €**
- annuité par habitant : **10 €**

ÉPARGNE ET CAPACITÉ DE DÉSENNDETTEMENT

- épargne nette : **1 133 585 €**
- capacité de désendettement : **3,8**

Compte administratif détaillé

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
011	Charges à caractère général	438 146,35	002	Résultat de fonctionnement reporté	572 501,82
012	Charges de personnel et frais assimilés	343 036,00	013	Atténuation de charges (remises...)	0,00
014	Atténuations de produits	84 271,00	70	Produits du domaine et ventes diverses	1 009 957,31
022	Dépenses imprévues	0,00	73	Impôts et taxes	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 322,81	74	Dotations, subventions et participations	105 691,00
66	Charges financières	144 654,46	75	Autres produits de gestion courante	1 406 018,10
67	Charges exceptionnelles	82 677,09	77	Produits exceptionnels	76,85
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)	0,00	78	Reprise sur amortissements et provisions	9 413,00
	Dépenses réelles	1 101 107,71		Recettes réelles	3 103 658,08
023	Virement à la section d'investissement	0,00			
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	880 395,87	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	224 339,18
	Dépenses d'ordre	880 395,87		Recettes d'ordre	224 339,18
	Total dépenses de fonctionnement	1 981 503,58		Total recettes de fonctionnement	3 327 997,26

INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT			
001	Solde d'exécution de la section reporté	1 216 763,79	001	Solde d'exécution de la section reporté	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	741 602,70
16	Emprunts et dettes assimilées	296 463,18	13	Subventions d'investissement	260 713,36
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	29 120,77	16	Emprunts et dettes assimilés	1 722 500,00
21	Immobilisations corporelles	682 638,02	23	Immobilisations en cours	37 571,57
	Total opérations d'équipement	2 785 948,65		Recettes réelles	2 762 387,63
	Dépenses réelles	5 010 934,41			
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	224 339,18	040	Opération d'ordre de transfert entre sections	880 395,87
041	Opérations patrimoniales	70 640,65	041	Opérations patrimoniales	70 640,65
	Dépenses d'ordre	294 979,83		Recettes d'ordre	951 036,52
	Total dépenses d'investissement	5 305 914,24		Total recettes d'investissement	3 713 424,15

Budget annexe : mobilité

FONCTIONNEMENT	
• Dépenses	1 730 438,88 €
• Recettes (hors résultat antérieur reporté)	2 203 047,01€
• Résultat de l'exercice	472 608,13 €
• Résultat antérieur reporté	232 682,33 €
INVESTISSEMENT	
• Dépenses	22 764,02 €
• Recettes (hors résultat antérieur reporté)	18 991,29 €
• Résultat de l'exercice	- 3 772,73 €
• Résultat antérieur reporté	185 643,58 €
• Reste à réaliser N+1	- €

Budget annexe : ZA Noviant-aux-Prés

FONCTIONNEMENT	
• Dépenses	21 649,01 €
• Recettes (hors résultat antérieur reporté)	43 884,15 €
• Résultat de l'exercice	22 235,14 €
• Résultat antérieur reporté	29 275,69 €
INVESTISSEMENT	
• Dépenses	14 522 €
• Recettes (hors résultat antérieur reporté)	12 828,24 €
• Résultat de l'exercice	- 1 693,76 €
• Résultat antérieur reporté	41 824,24 €
• Reste à réaliser N+1	- €

Budget annexe : pôle industriel Toul Europe

FONCTIONNEMENT	
• Dépenses	224 000 €
• Recettes (hors résultat antérieur reporté)	224 000 €
• Résultat de l'exercice	- €
• Résultat antérieur reporté	- €
INVESTISSEMENT	
• Dépenses	224 000 €
• Recettes (hors résultat antérieur reporté)	224 000 €
• Résultat de l'exercice	- €
• Résultat antérieur reporté	- €
• Reste à réaliser N+1	- €

